5e Année, N° 90 - 15 Octobre 1929 Prix : 2 francs

La Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

SOMMAIRE :

UN ASPIRANT DICTATEUR

André Tardieu

par Félicien CHALLAYE

LE CONGRÈS DE LA C.G.T.

Impressions d'un délégué

par U. THEVENON

Administration et Rédaction : 54, rue du Château-d'Eau -:- PARIS (10e

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste
(Paraissant le 1er et le 15)

Rédaction et Adm. : 54, r. du Château-d'Eau Paris-X°

Téléphone : Botzaris 21-32

Pour ceux qui veulent comprendre et apprendre, la **Révolution Prolétarienne** publie sur les grands problèmes du mouvement international, sur les batailles ouvrières, sur les questions d'organisation, sur les campagnes de revendication :

ÉTUDES, ENQUÊTES MONOGRAPHIES, DOCUMENTS,

Elle publie toute une série de rubriques régulières permettant de suivre le mouvement des idées et l'évolution des faits économiques :

Le Carnet du Sauvage (P. Monatte)

Les Notes Economiques (R. Louzon)

La Renaissance du Syndicalisme (Par les militants de la Ligue Syndicaliste)

Parmi nos Lettres (De tout et de tous)

A travers les Livres (A. Rosmer, B. Giauffret, A. Richard, etc.).

Lettres de l'Internationale (De Russie, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, etc., etc.)

Faits et Documents

COLLABORATEURS

G. AIRELLE, E. ALLOT, J. AUFRÈRE, J. BALDACCI, E. BERTH, Marthe BIGOT, M. CHAMBELLAND, J. CÉVENOL, F. CHARBIT, J. et J. CORNEC, V. DELAGARDE, MAX EMILE, FINIDORI, H. FULCONIS, A. GARNERY, B. GIAUFFRET, MAX EASTMAN, JEAN GLAIVE, V. GODONNÈCHE, R. HAGNAUER, G. LACOSTE, F. LORIOT, R. LOUZON, A. MAHOUY, L. MARSET, J. MESNIL, P. MONATTE, G. NICOLAS, J. PÉRA, R. W. POSTGATE, A. RICHARD, A. ROSMER, R. ROUVIANE, C. TALÈS, A. THÉVENON, G. THOMAS, A. VILLEVAL, etc., etc...

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois........ 20 fr. Un an......... 40 fr.

EXTERIEUR

Six mois ...... 26 fr. Un an......... 50 fr.

Adresser toute la correspondance relative à la Rédaction et à l'Administration à M. CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10°).

(Utiliser pour les envois de fonds notre Compte de Chèques Postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99.

PERMANENCE POUR LA REDACTION ET L'ADMINISTRATION :
Tous les après-midi, sauf le dimanche, de 14 à 19 heures

La Ligue Syndicaliste

SON ROLE

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C. G. T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C. G. T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C. G. T. et des organisations autonomes. Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales. Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la Ligue Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-X°.

Conservez la collection de la "Révolution Prolétarienne"

Elle constitue une mine de renseignements indispensables à toute militant révolutionnaire.

Elle a sa place dans toute bibliothèque de Syndicat ou de Cercle d'études.

Il reste un certain nombre de collections des années 1925, 1926, 1927, 1928.

Les numéros d'une année : 40 francs.

Reliés « Selflior » : 48 fr. 50 (franco 50 fr. 50).

LE CARNET DU SAUVAGE

Panaït Istrati, "l'Humanité" et l'affaire Roussakov

*L'*Humanité *vient d'ajouter un chapitre inattendu à l'affaire Roussakov dont Panaït Istrati a fait le récit dans la* Nouvelle Revue Française *du 1er octobre. Récit de quarante pages qui est un morceau du livre sur la Russie qu'il va publier chez Rieder.*

En quoi consiste cette affaire Roussakov ?

Le 31 janvier 1928, la Pravda *de Leningrad publiait un article intitulé « De l'engeance de Kalganov », racontant qu'un citoyen Roussakov, spéculateur et contre-révolutionnaire, avait, le 26 de ce mois, aidé par sa fille, roué de coups la camarade Sviertsiéva, membre du Comité de maison et décorée de l'ordre du drapeau rouge, qui était entrée dans l'appartement de Roussakov pour examiner des réparations qui venaient d'y être effectuées.*

L'article commençait ainsi : « Il y a quelques semaines, l'on a fusillé à Moscou Alexandre Kalganov, fils d'un ancien propriétaire, qui avait tué le président de la coopérative de logement Karaiev. » Il terminait en demandant un large procès « qui soit aussi exemplaire et qui porte le même caractère d'avertissement que le procès de Kalganov à Moscou ».

Le lendemain 1er février, Roussakov était exclu de son syndicat, puis renvoyé de l'usine où ce singulier spéculateur et contre-révolutionnaire travaillait depuis deux ans. Des résolutions violentes, basées sur l'article de la Pravda, *étaient prises par le syndicat et par le comité d'usine. Enfin, le 3 février, un mandat d'arrêt était lancé contre Roussakov.*

A ce moment, Istrati était à Moscou, à la veille de repartir en Europe. Connaissant personnellement le vieux Roussakov, beau-père de Victor-Serge, chez qui il avait logé quelque temps auparavant, il ne pouvait douter que l'article de la Pravda *fût un tissu de mensonges. Il était déjà au courant d'histoires cherchées par une jeune communiste du nom de Roïtman pour enlever une pièce de son logement à Roussakov. Quant aux derniers incidents, ils avaient été provoqués par la camarade Sviertsiéva, qui était entrée chez les Roussakov, les avait insultés et avait frappé d'un coup de poing en pleine figure la femme de Victor-Serge.*

Indigné, Istrati se mit en quatre pour défendre le vieux Roussakov. Télégrammes de protestation à Kalinine et à la Pravda *de Leningrad, dès le 1er février. Le 2, il portait à la* Komsomolskaia Pravda *de Moscou, un article qui ne paraissait que le 5, et d'ailleurs défiguré, mais qui n'en produisait pas moins son effet. Enfin, il se rendait auprès de Kalinine lui-même qui promettait d'intervenir.*

Istrati peut partir; il a fait obtenir justice au vieil ouvrier, au vieux révolutionnaire Roussakov, contre qui s'étaient ligués comité de maison, avec la jeune communiste Roïtman et la camarade Sviertsiéva, Pravda *de Leningrad, syndicat, comité d'usine et juges.*

Le procès vient au tribunal populaire du 12 au 15 avril. Roussakov est acquitté. L'acquittement est enlevé par la révélation faite, en huis-clos, par l'accusation : « Roïtman était mise là par le Guépéou pour espionner Victor-Serge. »

Mais sur la demande du procureur, cet acquittement est cassé et le tribunal régional, en mai, condamne Roussakov à trois mois, sa femme à deux mois et Liouba Victor-Serge à un mois de travaux obligatoires, c'est-à-dire de travaux effectués à la prison sans être payé ni nourri.

Cette condamnation ne suffisant pas aux instigateurs de cette affaire, les tracasseries et les provocations reprennent contre la famille Roussakov et contre Victor-Serge. Istrati, qui s'est juré là-bas « d'agir avec la dernière énergie, ici et à l'étranger, contre de telles ignominies », n'a pas d'autre ressource que de saisir l'opinion étrangère. Ce qu'il a fait.

Il aurait dû, ont dit certains, raconter cette affaire autrement, avec moins de passion. Demandez à ce passionné de contenir sa colère, si vos oreilles sont choquées, mais demandez donc d'abord et obtenez que les Sviertsiéva, les Roïtman, les journalistes de la Pravda, *ce directeur d'usine, ce juge d'instruction qui défilent dans le récit d'Istrati, que toute cette bureaucratie soviétique, toute cette noblesse de parti cessent de déshonorer la Russie des Soviets.*

Il a tort, a-t-on dit encore, de généraliser à propos d'un simple fait-divers et de montrer la Russie d'aujourd'hui à travers l'affaire Roussakov. Un tel fait-divers, malheureusement, est tiré à de trop nombreux exemplaires. Un fait-divers comme le procès de Dreyfus éclaira les profondeurs de la vie politique française, il y a une trentaine d'années, mieux que toutes les analyses, statistiques et thèses ne peuvent le faire. Et s'il ne s'était pas trouvé en travers du fait-divers Roussakov, un écrivain connu dans le monde entier pour courir les rédactions de journaux, les bureaux du juge, du directeur d'usine, aller jusqu'au cabinet de Kalinine, qui semble bien avoir fait ce qu'il a pu, le pauvre vieux, — un président de la République ne peut pas grand'chose en face de la police, — il est probable qu'un vieil ouvrier aurait été fusillé comme l'avait été Kalganov.

*Quant à l'*Humanité, *elle ne s'est pas mise en frais pour répondre à Panaït Istrati. Dans l'impossibilité de démentir les faits ou de les travestir, elle n'a rien trouvé d'autre que de le traiter d'agent de la police roumaine, d'agent de la Siguranza. Et sans se croire tenue d'apporter la plus petite apparence de preuve. Une simple affirmation faite d'un cœur léger et pour se tirer d'une difficulté de polémique.*

*L'article de l'*Humanité *du 5 octobre 1929 fait un digne pendant à l'article de la* Pravda *de Leningrad du 31 janvier 1928. Même mépris de la vérité, même mépris de l'honneur et de la vie des gens, même servilité devant les procédés de la police russe.*

Du communisme ça, tant à Leningrad et Moscou qu'à Paris? Allons donc!

Sous le drapeau de Tardieu

*Le hasard ne fait pas toujours mal les choses. C'est dans la quinzaine où nous nous proposions de rappeler aux anciens et d'apprendre aux jeunes quel fut exactement le rôle de Tardieu dans les affaires de l'Homs-Bagdad et de la N'Goko Sangha, que l'imagination de Jean Brécot nous accuse de marcher sous le drapeau de Tardieu. Depuis longtemps nous nous disions : « Il est ridicule de ne pas flanquer à la tête de cet aventurier de la presse et de la politique ses exploits les plus mémorables. Qu'attend donc l'*Humanité*? Qu'attend donc le* Populaire*? » Voyant que personne ne le faisait, nous avons demandé, il y a plus d'un mois, à Félicien Challaye, l'homme le plus qualifié pour écrire ce chapitre d'histoire, de l'écrire pour la R. P., lui disant que nous le publierions le plus tôt qu'il nous serait possible, c'est-à-dire dès le lendemain des Congrès confédéraux. Nous étions à cent lieues de supposer qu'à ce même moment on aurait pu lire dans l'*Humanité* du 6 octobre cette petite infamie : « Toutes les oppositions marchent sous le drapeau de Monatte; c'est vrai et Monatte — c'est écrit noir sur blanc et gravé dans les faits — marche sous le drapeau de Tardieu ».*

*Je me garderai bien de me fâcher. Monmousseau aurait pu aussi facilement, comme l'*Humanité *l'avait fait juste la veille, 5 octobre, pour Istrati, m'accuser d'être un agent de la police auvergnate.*

Ce qui est gravé dans les faits, Monmousseau, c'est que depuis un certain nombre d'années le Parti communiste se laisse manœuvrer à plaisir par la Sûreté générale, par le patronat, par le pouvoir, par les Tardieu d'aujourd'hui et d'hier qui poursuivent avec persévérance cet objectif : liquider le grand courant révolutionnaire que la guerre et la révolution russe avaient grossi à un point tel qu'il était un danger menaçant pour la société capitaliste. Le liquider par tous les moyens, le liquéfier, le tronçonner, le démoraliser, le ridiculiser, le déshonorer.

J'ai eu grand'peur que le meeting de Japy n'inscrivît une troisième date douloureuse, que les revolvers ne partissent et que le sang ne coulât comme à la Grange-aux-Belles en 1924 ou rue Damrémont en 1925.

En 1924, la tuerie de la Grange-aux-Belles m'est apparue comme un épisode de ces machinations policières que Sinclair venait de dénoncer dans son livre « 100 pour 100 ». Je me suis demandé où l'on allait si les adversaires du Parti et de la C.G.T.U. acceptaient de se mettre, dans leurs critiques et dans leurs actes, au diapason des agents provocateurs que le patronat et le gouvernement glissent dans leurs rangs. Rambaud a apporté au dernier Congrès de la C.G.T.U. des accusations qui portent loin. Dans les rangs communistes, Ducœur, qui avait tiré, serait un policier. Si un mouvement se trouve pris entre les revolvers de provocateurs placés dans les deux camps, il lui est difficile de n'être pas frappé sûrement et gravement.

Il y a un an, après la lecture de Cellule 93, *de Crémieux, je faisais cette remarque à un communiste assez bien placé pour connaître la pensée de son état-major : « Ce bouquin lance une version invraisemblable de l'affaire Damrémont, qui ne peut avoir d'autre utilité que d'innocenter la Sûreté générale dont le jeu en cette affaire me paraît certain. La police a fait là coup double. En faisant tirer les communistes sur les Jeunesses patriotes, elle a fait briser les velléités fascistes des bandes à Taittinger qui commençaient à être inquiétantes, en même temps qu'elle a montré, à la veille des élections municipales, les communistes les mains couvertes de sang. » Mon interlocuteur me répondit qu'à la direction du Parti on jugeait la situation de la même façon, qu'on était persuadé maintenant d'avoir été manœuvré par la police. Rambaud, au Congrès, a dénoncé comme appartenant à la Tour pointue Crémieux, l'auteur de* Cellule 93, *l'auteur de la version blanchissant la Sûreté générale dans l'affaire Damrémont, Crémieux qui était monté à l'*Humanité *en 1924 pour nous remplacer à la « Vie sociale », Crémieux dont Semard disait à Rambaud : « Tu nous passeras sur le ventre avant d'y toucher ! »*

J'étais inquiet pour Japy. Faire se battre à coups de revolver socialistes et communistes, mettre du sang aujourd'hui entre socialistes et communistes, quel tour de force, quel bel exploit, quelle honte répandue sur les deux partis qui se réclament de la classe ouvrière.

Cela ne s'est pas produit ; nous pouvons nous en réjouir. Mais, attention! Bonte croit-il que ceux qui, dans les rangs communistes, accueillaient Léon Blum par ces cris : « Baisse ton froc, eh coquine! Amène-toi qu'on t'enc...! » étaient des ouvriers, des ouvriers révolutionnaires, des communistes? Je me demande si la sévère riposte prolétarienne promise par Bonte ne ferait pas autant de mal aux communistes qu'aux socialistes. Je ne me demande pas si Tardieu s'en frotterait les mains; ça c'est trop sûr.

P. MONATTE.

" Formule usée et dangereuse "

Non seulement l'autonomie syndicale serait une formule usée, d'après Rosmer (*Vérité* du 11 octobre), mais elle serait aussi, à l'heure présente, une formule dangereuse.

Je répondrai plus longuement à Rosmer dans un numéro prochain ; mais tout de suite je veux lui dire que s'il est un danger tangible, visible, éclatant, c'est celui dont ont souffert et dont risquent de mourir les syndicats unitaires et la C. G. T. U. S'ils s'étaient dirigés eux-mêmes, ils n'auraient pas fait le quart des bêtises qu'on leur a fait faire, ils auraient fait au contraire infiniment plus de bonne besogne. Il n'est pas d'autre voie de salut pour eux que l'autonomie syndicale; l'indépendance peut seule rendre santé et vigueur à la C. G. T. U.

C'est si vrai que l'autonomie est un besoin général. Il n'y a qu'à voir l'état dans lequel la direction par le parti a mis l'A. R. A. C., les coopératives et tous les groupements qui se sont laissé subordonner.

Jusqu'au parti communiste lui-même qui aurait connu un autre destin s'il n'avait pas été subordonné aussi étroitement à l'Internationale communiste. — P. M.

Un aspirant dictateur

ANDRÉ TARDIEU

M. André Tardieu : un égoïsme formidable et sans frein, avide jadis d'argent, aujourd'hui de pouvoir; aucun principe, en dehors de l'intérêt personnel le plus âpre et d'une vanité morbide; par dessus ces prétentions et ces convoitises (mais les couvrant mal), le voile d'un patriotisme verbal, les banales apparences d'un nationalisme sans chaleur.

Une énergie réelle, mais abaissée par la médiocrité des appétits qu'elle sert, désaxée par le fait que l'homme ne sait l'employer qu'à des fins personnelles; si bien que les événements le jettent tour à tour en des directions opposées, au gré des avantages probables; rien de cet effort persévérant vers un noble but qui distingue les vrais grands hommes.

Les qualités scolaires du bon élève qu'il fut jadis; mais aucune originalité de pensée; une intelligence lucide, mais se bornant à inventer des moyens habiles, à bien ordonner des arguments favorables, à bien présenter un dossier; un esprit incapable de se soumettre à la vérité dans l'ordre de la pensée, à un idéal généreux dans l'ordre de l'action.

Ces qualités et ces défauts font de M. André Tardieu un dictateur possible. Les événements de ces mois derniers montrent qu'il expérimente jusqu'à quel point ira la passivité du peuple français.

Cependant, un des obstacles que M. André Tardieu rencontre, c'est, en un certain nombre d'esprits, le souvenir de son passé. En dépit de la facilité avec laquelle s'oublient les pires scandales, l'individu ne peut se délivrer de l'auréole de mépris qui entoure sa face.

Contribuons à la lutte contre la menace de dictature en rappelant, à l'aide de quelques textes incontestables, la carrière de cet homme, et, d'abord, les deux affaires auxquelles son nom reste indissolublement uni, l'affaire de l'Homs-Bagdad et celle de la N'Goko Sangha.

⁂

L'affaire de l'Homs-Bagdad peut se résumer ainsi. En 1910, un groupe financier, turc, français et anglais, se propose d'établir un chemin de fer entre Homs, petite ville de Syrie, située sur le chemin de fer de Damas, et Bagdad. Les chances d'avenir de cette ligne sont douteuses : elle traverse un désert; il est peu probable qu'elle puisse avantageusement concurrencer l'autre voie allant de la Méditerranée au Golfe Persique, la ligne allemande Koniah-Bagdad. Aussi faut-il obtenir de la Turquie une garantie d'intérêts, 4,50 % aux actions et obligations : si les recettes sont insuffisantes, le gouvernement ottoman devra parfaire la différence, en fournissant un gage à cet effet.

Mais il est d'avance certain que la Turquie hésitera à subventionner une ligne concurrente de la ligne Koniah-Bagdad, déjà subventionnée par elle. Il faut imposer à la Turquie la concession de la ligne nouvelle, par la pression combinée de la France et de l'Angleterre. Il faut, pour obtenir l'intervention du ministre français des Affaires étrangères, introduire dans l'affaire un journaliste influent, redouté du Quai d'Orsay.

Un Jeune-Turc, Youssouf Saïd bey, demande la concession de la ligne Homs-Bagdad. Pour trouver des capitaux, il s'adresse à Bernard Maimon, levantin, sujet anglais, qui fait appel en Angleterre à M. Arthur Barry, et en France à M. André Tardieu, alors rédacteur du Bulletin de l'étranger au journal le *Temps*.

Le *Temps* est considéré, à plus ou moins juste titre, comme exposant, en son premier article, la politique du gouvernement français. M. André Tardieu, qui rédige ce leader, va l'utiliser à servir ses intérêts égoïstes et ceux de ses partenaires, — au besoin contre les intérêts de la France.

Le journal *Le Rappel* a publié, du 23 avril au 3 mai 1911, toute la correspondance échangée entre MM. Barry, Tardieu et Maimon. Ces lettres sont d'une authenticité incontestable, qui n'a, d'ailleurs, jamais été contestée.

Le 10 avril 1910, M. Tardieu écrit à M. Barry :

« ... *L'engagement pris envers moi par Youssouf Saïd bey et M. Maimon porte sur deux points :*

« 1. *Ne pas transférer la concession sans faire appel à la coopération française;*

« 2. *Ne pas conclure avec un groupe français autrement que par mon intermédiaire.* »

Cette combinaison, M. Tardieu l'a présentée, dans son livre *Le Mystère d'Agadir*, comme une entreprise uniquement animée d'un pur esprit patriotique, destinée à combattre l'influence allemande en Orient.

Mais il s'est démenti en écrivant, le 24 octobre 1911, dans le *Journal de Genève* :

« *Il est faux que j'aie donné à cette action un caractère anti-allemand.* »

Plusieurs journaux ont annoncé, sans recevoir aucun démenti, que Tardieu devait, si la combinaison se faisait, toucher une commission d'un million de francs...

Tout s'annonce admirablement. Le samedi 16 avril 1910, M. Tardieu, après une entrevue à laquelle assistent Barry et Maimon, obtient de M. Pichon l'appui de la France.

Et le 21 avril 1910, nous lisons cette lettre de M. Tardieu :

Cher Monsieur Maimon,

M. Pichon m'a dit seulement ceci :

« *Avant de vous lier avec un groupe français, je voulais attirer votre attention sur l'utilité qu'il y aura, sans doute, à faire dans ce groupe une part à la Banque Ottomane.* » *J'ai fait des objections et il m'a dit :* « *Je me mettrai d'accord avec vous sur la place à lui faire. C'est un établissement franco-anglais. Il serait difficile de l'exclure. Voyez à Londres ce qu'on en pense...* »

Sincèrement vôtre,

A. Tardieu.

Mais M. Paul Cambon, notre ambassadeur à Londres, s'oppose au projet de l'Homs-Bagdad ainsi conçu. Il est partisan d'une ligne Homs-Bagdad qui soit une affaire purement française, et non l'affaire anglo-française préparée par M. Tardieu.

Grande déception du personnage. M. Tardieu écrit,

le 24 avril 1910, au ministre Stéphen Pichon, une lettre extraordinaire, qui se termine ainsi :

« *Si vous vous décidiez à la solution que M. Cambon recommande, au lieu de celle que vous avez depuis un mois approuvée avec tant de raison, j'en viendrais à préférer l'abstention pure et simple recommandée par Victor Bérard.* »

L'affaire de l'Homs-Bagdad, si elle devient purement française, apparaît mauvaise à M. André Tardieu, puisqu'il n'a plus personnellement avantage à sa réalisation !

Cependant les intéressés se mettent d'accord sur un nouveau projet qui, tenant compte des objections de M. Cambon, doit assurer la prépondérance au capital français, mais avec large participation du capital anglais.

Le 30 avril, M. Barry écrit à M. Mallet, secrétaire du Foreign Office :

« *Il est proposé que Tardieu remplisse les fonctions de président du Conseil d'administration.* »

Le 4 août 1910, M. Tardieu — qui, plus tard, a condamné si vivement les efforts des socialistes français et allemands, se rencontrant, avant la guerre, pour tenter de sauver la paix du monde, — n'hésite pas à aller à Berlin et à s'entretenir, durant deux heures, avec M. von Gwinner, directeur de la *Deutsche Bank*, pour essayer de le rendre favorable à son projet — à ce projet ayant pour objet, selon *Le Mystère d'Agadir*, de combattre l'influence allemande, et n'ayant, selon la lettre au *Journal de Genève*, aucun caractère anti-allemand !

Mais le projet se heurte à l'opposition de M. Bompard, notre ambassadeur à Constantinople, qui ne veut pas compromettre les intérêts de la France en exerçant une pression injustifiée sur le gouvernement jeune-turc. Loyalement, M. Bompard transmet au Quai d'Orsay les objections de la Turquie.

Alors le Bulletin de l'étranger du *Temps* attaque, sournoisement d'abord, puis de plus en plus nettement l'ambassadeur de la République à Constantinople, coupable de ne défendre que l'intérêt national. Il attaque le gouvernement jeune-turc. Il condamne tout projet d'emprunt turc.

Le 7 janvier 1911, le *Temps* reproduit, en déclarant qu'il le croit exact, le texte d'un accord secret russo-allemand, que Maimon a livré à l'*Evening Times*. Il en profite pour opposer à la politique soi-disant négative de M. Bompard la politique de réalisation de M. Pichon (8 janvier 1911) :

« *Cette vue si juste n'a pas triomphé des habitudes locales d'inertie et de scepticisme qui pèsent si lourdement sur notre politique en Turquie. Elle s'est brisée contre l'obstruction de ceux-là mêmes qui auraient dû en être les agents d'exécution* ».

M. Tardieu, — informé sans doute par son associé Maimon, qui faisait voler des documents au Quai d'Orsay, — dévoile les projets encore secrets de l'ambassadeur de France à Constantinople, qui propose la participation de capitaux français à des chemins de fer spontanément désirés par le gouvernement jeune-turc ; et il attaque avec violence ces projets, auxquels il n'est pas personnellement intéressé.

Le dénouement de l'affaire se produit... en police correctionnelle.

Sur une plainte de M. Pichon, déposée le 18 février, Bernard Maimon est arrêté le 31 mars 1911. Il est accusé d'avoir, avec la complicité de son secrétaire Pallier, et de Rouet, attaché au ministère des Affaires étrangères, détourné de nombreux documents relatifs aux questions orientales et particulièrement à l'affaire de l'Homs-Bagdad.

Rouet avoue avoir remis à Maimon « une vingtaine de pièces, notamment un résumé de la convention russo-allemande de Potsdam, et des renseignements sur les notes confidentielles échangées entre M. Pichon et l'ambassadeur de France à Constantinople ».

Ce sont justement les informations confidentielles qu'a utilisées M. Tardieu dans sa campagne du *Temps* et du *Petit Parisien*. Mais on n'ose pas inculper de complicité le grand journaliste, inspecteur général adjoint des services administratifs au ministère de l'Intérieur !

Au moment où s'ouvrent les débats devant la correctionnelle, l'un des avocats, plaidant contre le huis-clos, fait connaître que les documents et renseignements prétendus secrets « ont été livrés à la plus large publicité dans divers journaux, notamment le *Temps*, l'*Echo de Paris* et le *Petit Parisien* ».

Le jugement condamnant Maimon à deux ans de prison établit que c'est bien l'affaire de l'Homs-Bagdad qui l'a amené sur les bancs de la correctionnelle :

« Attendu que Maimon avait exposé à Rouet les entreprises et les efforts faits par lui depuis plusieurs années pour obtenir au profit d'un groupe de personnalités françaises et étrangères la concession d'un chemin de fer en Orient ; que René Rouet, auquel fut promise une participation (paraissant devoir être de 30.000 francs), accepta d'entrer dans les vues de Maimon et de favoriser éventuellement l'action de son groupe en lui fournissant les indications et les renseignements que sa situation au ministère des Affaires étrangères lui permettait de recueillir et que Maimon utiliserait, le cas échéant, soit par des démarches directes, soit pour chercher à exercer une pression *par la publication d'articles ou d'informations...* ;

« Attendu que les prévenus ont agi non pas avec l'intention préméditée de trahir les intérêts français, *mais au profit d'une entreprise industrielle et financière qui ne paraît pas illicite en soi...* »

Le complice de Maimon, dans cette « entreprise industrielle et financière », l'a échappé belle! Il a évité la correctionnelle. Mais il est désormais et définitivement condamné par la conscience de tous les honnêtes gens.

⁂

Aussi intéressante est l'affaire de la N'Goko Sangha, telle que l'a fait connaître, entre autres, un document important, le rapport rédigé par le député Maurice Viollette au nom de la Commission de la Chambre sur les budgets locaux des colonies (session de 1910, n° 376) ; rapport paru, depuis, en un volume, *La N'Goko Sangha*, par Maurice Viollette (Paris, Laroze, 1914).

La N'Goko-Sangha est une compagnie concessionnaire du Congo, au capital de 2.700.000 francs. Elle exploite fort mal les 7 millions d'hectares que l'Etat lui a abandonnés. En revanche, elle réclame à l'Etat des indemnités qui s'élevaient en 1910 — d'après le rapport de Maurice Viollette — à 12.675.000 francs.

Elle ne peut faire valoir, en faveur de ses exigences, ni honnêtes raisons d'équité ni décisives raisons de droit. Les raisons sur lesquelles elle base ses réclamations — trouble dans la jouissance de sa concession par suite de la présence de commerçants étrangers, et rectification de frontières ayant modifié les limites de son domaine — ne permettent à la Compagnie, en vertu même du cahier des charges, d'exiger aucune indemnité.

Mais, à défaut d'arguments juridiques, la N'Goko-Sangha a des amis dans la presse et elle les utilise à intimider les ministres.

Le président du Conseil d'administration est un nommé Mestayer, dont M. Joseph Caillaux trace un piquant portrait dans son livre *Agadir* (Paris, Albin Michel, 1919, pp. 57-58) :

« *Après avoir rapidement dissipé une grosse fortune patrimoniale, il avait eu l'heureuse chance de recueillir, grâce à de très hautes relations, une concession au Congo dont je ne jurerais pas qu'il connût les degrés de longitude et de latitude... Sa mentalité d'homme du monde oisif, son passé de Parisien prodigue, le conduisaient à comprendre les affaires comme on les entend dans le milieu où il fréquentait et où l'on considère que* faire une affaire *c'est, à l'aide des liens sociaux et sans travail, gagner aisément de grosses sommes. A quoi bon s'abaisser au vulgaire souci de la vente des cotonnades ou de la plantation des caoutchoucs? Il y a quelque chose de bien plus intéressant à faire : la chasse à l'indemnité.* »

M. Mestayer va, un jour, trouver dans son cabinet le ministre des Colonies, M. Milliès-Lacroix, et lui dit : « Monsieur le Ministre, vous ne voulez pas nous donner la satisfaction légitime à laquelle nous avons droit. Eh bien, nous l'obtiendrons sans vous ou malgré vous, car j'ai derrière moi toute la presse et deux cents parlementaires. » (*Rapport Viollette*, p. 52).

M. Mestayer exagérait. En tout cas, il avait avec lui M. André Tardieu, rédacteur au *Temps*, et, au même moment, inspecteur adjoint des services administratifs au ministère de l'Intérieur.

Le 18 décembre 1907, le *Temps* signale, dans le Bulletin de l'étranger, la prétendue violation de la frontière congolaise par les commerçants du Cameroun, qui viennent acheter le caoutchouc réservé à la N'Goko Sangha. Le 9 mars 1908, le même journal publie la fausse nouvelle que les gouvernements français et allemand renoncent à se demander des indemnités pour les violations de frontière et que chacun d'eux prend à sa charge les réclamations de ses nationaux.

L'information est démentie par M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin, qui met le ministre en garde contre ces informations, parues dans le *Temps*, le *Gaulois* et la *Liberté*, et ajoute : « Le correspondant d'un des journaux précités n'a pas caché... qu'il fallait voir là seulement un moyen employé par la N'Goko-Sangha d'augmenter sa concession, tant en durée qu'en étendue. » (*Rapport Viollette*, p. 56).

Influencé par cette campagne de presse, le ministre des Affaires étrangères, M. Pichon, propose d'accorder à la N'Goko Sangha l'indemnité qu'elle souhaite, à la condition qu'elle entrera dans un consortium franco-allemand Congo-Cameroun. Le projet est élaboré par M. Roels, correspondant du *Temps* à Berlin, de concert avec M. Semler, député au Reichstag. Cette combinaison internationale sert de prétexte à l'indemnité dont le gouvernement se décide à gratifier la N'Goko Sangha. Une commission arbitrale en fixe le chiffre à 2.393.000 francs. M. Tardieu, inspecteur adjoint des services administratifs au ministère de l'Intérieur, représente, dans cette commission, la compagnie privée en lutte avec l'Etat dont il est fonctionnaire.

Sur cette indemnité, l'assemblée des actionnaires décide de verser 30.000 francs à son contentieux et de remettre à son président une somme de 400.000 francs, destinée, — comme l'écrit M. Caillaux en son *Agadir* (p. 64) — « à couvrir de prétendus débours et à *rémunérer des concours* » (c'est lui qui souligne).

... « Calchas, vous m'entendez bien ? », comme il est dit dans *la Belle Hélène*...

Cependant, le signataire de ces lignes, qui préside alors la *Ligue française pour la défense des indigènes du Congo*, essaie de s'opposer à l'octroi de cette indemnité que, finalement, payeront les malheureux noirs. Il signale le fait à Albert Thomas, qui commence, à la Chambre, une ardente campagne contre l'indemnité.

Le gros scandale éclate. Les révélations faites empêchent le gouvernement de persister dans ses intentions. Du reste, l'arbitrage auquel a participé M. Tardieu est déclaré nul de plein droit, par les plus hautes autorités judiciaires.

Dès lors, M. Tardieu critique avec vigueur un gouvernement qui ne cède plus au chantage de la N'Goko Sangha. Le 7 décembre 1910, l'éditorial du *Temps* attaque avec violence le ministre des Colonies et ses bureaux. Puis, le chancelier allemand ayant prononcé des paroles menaçantes à propos du Maroc et de la question d'Agadir, le Bulletin de l'étranger du *Temps* feint de croire qu'il faut en chercher la cause ailleurs qu'au Maroc :

« *On a ressenti à Berlin une impression désagréable des incidents douaniers qui résultent trop fréquemment à la frontière continentale franco-allemande d'une littérale et maladroite application du nouveau tarif. On n'a pas été moins choqué de l'inexplicable obstruction faite par les bureaux du ministère français des Colonies aux arrangements préparés par MM. Pichon, Trouillot et Jules Cambon en vue d'éviter le retour des conflits antérieurs sur les confins du Congo et du Cameroun... On n'a pas compris à Berlin que ces accords désirés des deux parts fussent entravés à Paris par des oppositions subalternes.* » (*Temps*, 11 décembre 1910).

L'interprétation est tellement inexacte que la *Gazette de Cologne* du 13 décembre 1910, relevant les aveux du *Temps* en ce qui concerne les difficultés douanières, oublie de parler de l'affaire Congo-Cameroun :

« *Il faut être reconnaissant au* Temps *de reconnaître ouvertement les difficultés qui se sont produites, d'en attribuer la faute aux Français et de montrer qu'il est nécessaire que certains fonctionnaires subalternes français soient rappelés à l'ordre... Mais c'est tirer les choses d'un peu loin que d'établir un rapport entre ces vexations douanières et l'attitude de l'Allemagne. Celle-ci n'a été inspirée que par des motifs purement positifs.* »

Comment qualifier l'allusion faite en cette affaire à de prétendues menaces de l'Allemagne ? Francis de Pressensé l'a jugée en une phase sévère mais équitable :

« *On a vu un patriote de métier, l'un des grands prêtres du culte de la revanche, tenter, pour arracher quelques millions au trésor de la France, un chantage à l'aide de l'Allemagne.* » (*Mouvement socialiste*, février 1911, p. 135).

M. Tardieu avait, jusqu'au début de 1911, constamment approuvé, dans son ensemble, la politique de M. Pichon. Dans une lettre adressée au *Rappel* le 27 décembre 1910 (*Rappel* du 29 décembre 1910), il le plaçait au nombre des « hommes d'Etat qui ont accru le prestige de notre pays au dehors ». Le 25 janvier 1911, le gouvernement auquel appartient M. Pichon refuse de payer l'indemnité promise à la N'Goko Sangha. Le 31 janvier 1911, *le Temps* publie un article d'un ton très vif contre la politique extérieure de M. Pichon ; l'article se termine :

« Au sein de la paix, au cœur de nos alliances, de nos ententes et de nos amitiés, nous ne réalisons pas, et la moisson de demain n'emplira pas nos granges. »

M. Pichon, à propos de cet article, a déclaré le

2 février 1911 à la tribune du Sénat, parmi les « sourires » et les « rires approbatifs » de la gauche:

« *M. de Lamarzelle s'est emparé d'un article du journal « le Temps ». Il y a huit jours, l'auteur de cet article trouvait la politique étrangère parfaite; il faisait le plus vif éloge du gouvernement et des résultats qu'il a acquis dans son œuvre diplomatique. Puis, brusquement, il a déclaré que rien n'allait plus, que nos ententes étaient menacées, qu'elles étaient improductives, qu'une série de faits, d'actes auxquels il n'avait cessé, pendant des années, de donner son approbation, avaient été des actes regrettables, et à propos desquels on pouvait critiquer vivement ce qu'il appelle le Quai d'Orsay. Je ne sais pas, je ne veux pas savoir ce qui a pu déterminer une évolution aussi rapide.*

M. DE LAMARZELLE. — *Vous le savez mieux que nous, certes !* »

Au lendemain du coup d'Agadir, M. Tardieu, toujours désireux de faire obtenir à la N'Goko Sangha son indemnité, veut profiter de l'occasion pour faire aboutir la combinaison d'un consortium franco-allemand qui aurait servi de prétexte au payement de l'indemnité. Le gouvernement de Berlin se plaint seulement de la politique marocaine de la France (dans le Livre Jaune de 671 pages consacré aux origines du coup d'Agadir, l'affaire de la N'Goko Sangha n'occupe que 6 lignes). M. Tardieu suggère à l'Allemagne de critiquer aussi la politique congolaise de la France dont l'Allemagne ne se plaignait point. Il indique à l'Allemagne, dans *le Temps* du 12 juillet 1911, les arguments à employer :

« *L'Allemagne répliquera : La promesse de collaboration économique que vous m'avez faite en 1909 aurait dû vous détourner de négliger les négociations ou de rompre les engagements destinés à traduire en actes cette collaboration.* »

Or, si l'accord franco-allemand du 9 février 1909 obligeait les gouvernements à « associer leurs nationaux dans les affaires dont ceux-ci pourront obtenir l'entreprise », c'était *uniquement* au Maroc, et non pas du tout en Afrique Centrale, pas plus qu'en Lorraine ou en Normandie.

L'article de M. Tardieu dans *le Temps* du 12 juillet 1911 est un véritable acte de trahison.

...Les années passent. La guerre ne fait pas oublier à M. André Tardieu sa chère N'Goko Sangha. Rédigeant le traité de Versailles, il oublie d'y introduire des précisions sur bien des points touchant l'avenir des relations entre France et Allemagne. Mais il n'omet pas de faire mettre au compte de l'Allemagne l'indemnité de la N'Goko Sangha :

« *Article 124. — L'Allemagne prend à sa charge, suivant l'évaluation qui sera présentée par le gouvernement français, et approuvée par la Commission des réparations, la réparation des dommages subis par les ressortissants français dans la colonie du Cameroun ou dans la zone frontière du fait des actes des autorités civiles et militaires allemandes et des particuliers allemands pendant la période qui s'étend du 1er janvier 1900 au 1er août 1914.* »

Finalement, après nouvelle enquête, le Conseil d'Etat attribue à la fameuse Compagnie, en avril 1921, une indemnité de 1.110.000 francs.

Un mathématicien pourrait soutenir que la différence entre les 2.300.000 francs-or de 1910 et les 1.110.000 francs-papier de 1921, mesure arithmétiquement la malhonnêteté de M. André Tardieu !

***

Après une brève disparition, qui suit la condamnation de Maimon, M. Tardieu reprend son activité de grand journaliste d'affaires. Maintenant c'est, entre autres, à la Russie tsariste qu'il asservit sa plume.

On se rappelle quels documents *l'Humanité*, en décembre 1923 et janvier 1924, a publiés sur la vénalité de la presse française, corrompue par l'or de la Russie tsariste. Ces documents, tirés des archives officielles, n'ont pu être contestés.

Le nom du journal *le Temps* et de plusieurs de ses rédacteurs apparaît souvent dans ces lettres confidentielles.

A la fin de 1912 notamment, les affaires balkaniques se compliquent. Le gouvernement russe se prépare à la guerre. Il juge nécessaire d'agir sur l'opinion française pour n'y point rencontrer de résistance, et de répandre l'or sur la presse.

Dans une lettre des 10-23 octobre 1912, l'ambassadeur de Russie à Paris, Isvolsky, propose à son ministre des Affaires étrangères, Sazonov, de distribuer 300.000 francs en six mois. La somme est accordée.

Puis un télégramme du conseiller secret du ministre des Finances, Raffalovitch, (30 novembre-13 décembre 1912) signale une autre demande :

« *Ambassadeur de Russie est désireux avoir 30.000 francs effectifs pour distribution directe sans que personne sache jamais rien à l'exception de lui-même* ».

Le ministre accorde 25.000 francs.

Quels doivent être les bénéficiaires de ces libéralités ?

Ce sont, écrit Isvolsky le 1er-14 février 1913, « des journalistes des catégories les plus diverses, *à commencer par les rédacteurs politiques de premier plan* pour finir par des personnalités plus modestes ».

Une lettre du 16 octobre 1912 signale qu'Isvolsky voit tous les jours M. Hedeman, rédacteur au *Matin*, et tous les deux jours M. André Tardieu.

Il avait déjà (10 mai 1912) signalé à Sazonov l'influence qu'il exerçait sur « le célèbre Tardieu » :

« *Dans l'incident avec Georges Louis, il s'est empressé de mettre sa plume à ma disposition* ».

Raffalovitch félicite, à juste titre, Isvolsky (13 décembre 1912) :

« *J'ai fait compliment à M. Isvolsky de l'attitude nouvelle du* Temps : *dans les dernières nouvelles (6e page), j'ai rencontré des dépêches de Saint-Pétersbourg dictées par lui.* »

Et le 13 février 1913, Raffalovitch écrit à son ministre que l'ambassadeur doit, par des sommes remises de la main à la main, rémunérer certains concours au *Temps*, au *Figaro*, à *l'Echo de Paris*, à *l'Eclair...*

Quoi qu'il en soit, M. Tardieu déploie un zèle extrême à servir la cause de la Russie tsariste. Nul n'a autant que lui contribué à tromper l'opinion française sur la valeur de l'alliance russe pour le maintien de la paix, sur la force de l'armée russe pour la conduite de la guerre.

***

Nul n'a autant fait, avant la grande guerre, pour empêcher de réaliser dans le monde un régime de paix durable et de désarmement général. Ses articles ont toujours servi les intérêts des métallurgistes qui s'enrichissent aux armements, comme aux Etats-Unis l'activité du publiciste Schearer, récemment traduit devant une Commission d'enquête, était payée par les Compagnies intéressées à la construction des navires de guerre.

L'homme de la N'Goko Sangha et de l'Homs-Bag-

dad, qui trafiquait avec les financiers allemands, a constamment critiqué, ridiculisé, entravé les efforts accomplis pour tenter de maintenir un régime de paix durable entre la France et l'Allemagne. Il a constamment essayé d'exaspérer les difficultés opposant les deux pays. Il a constamment soufflé sur les flammes d'où est sorti l'immense incendie qui a consumé le meilleur de notre civilisation.

En ce sens, il a été le meilleur collaborateur de ces pangermanistes qui, de l'autre côté de la frontière, poussaient comme lui à la guerre. Ses mains sont rouges.

Le 3 août 1914, à la nouvelle de la déclaration de guerre, il se serait écrié devant plusieurs journalistes : « Voici le jour que nous espérions depuis dix ans. » (article de Georges Pioch, *Humanité*, 17 août 1922).

Dans cette œuvre néfaste, toujours il rencontra en face de lui le noble Jean Jaurès qui, si indulgent à tous, ne lui ménageait pas son mépris.

Alors il l'enveloppa des pires calomnies, le représenta, systématiquement, comme l'agent de l'Allemagne. C'est de ces abominables mensonges que Jaurès est mort. Les socialistes ne devraient jamais oublier qu'André Tardieu est l'un des assassins de Jaurès.

***

Il faudrait suivre jusqu'à nos jours la carrière d'André Tardieu.

Il faudrait étudier son activité lorsque, pendant la guerre, il fut envoyé acheter des vaisseaux en Amérique (je manque, malheureusement, de documents sur ce point). Selon M. Poincaré, sur 2 milliards 933 millions de dollars dépensés par la France en Amérique pour la guerre, 1 milliard 840 millions de dollars représentaient les « bénéfices excessifs » des fournisseurs américains.

Le journal hebdomadaire *La Lumière*, qui cite ces chiffres (n° du 20 juillet 1929), demande : « Qui donc avait la responsabilité de ces achats? »

Il faudrait passer en revue le rôle de M. Tardieu dans l'élaboration du traité de paix, où il a défendu les revendications les plus nationalistes et les plus injustes, par exemple, la mainmise de la France sur la rive gauche du Rhin.

Il faudrait restituer à M. Tardieu la paternité de la fameuse et fâcheuse formule : « L'Allemagne paiera ».

A la séance du 2 septembre 1919 (*Journal Officiel* du 3 septembre 1919), le député Tissier demande : « Qui paiera? »

Et le commissaire du gouvernement, Tardieu, répond : « L'Allemagne, Monsieur Tissier. »

Il faudrait signaler toutes les paroles blessantes qu'il a dû, à tant de reprises, accepter sans mot dire: Ernest Lafont, lui criant, au Parlement, en novembre 1921 : « Il y a des individus dont la malhonnêteté est connue, et qui ne sont pas condamnés. S'il y a quelqu'un qui n'ait pas le droit de traiter les autres de voleurs, c'est vous, M. Tardieu. » — Ou M. Raymond Poincaré, écrivant au *Temps* (22 septembre 1921) avec une politesse cruelle : « Je ne conteste pas que M. Tardieu ait toutes les qualités pour me donner des leçons de tenue morale et politique. »

Il faudrait décrire ses campagnes électorales, où il a tour à tour utilisé gens de droite et gens de gauche, sans aucun scrupule de doctrine ou de parti. (Voir, par exemple, la *Lumière* du 27 juillet 1929.)

Et l'on arriverait aux milliers d'arrestations préventives, par lesquelles l'actuel ministre de l'Intérieur s'attire, en maintenant l'ordre, la faveur des lâches, et, par la même occasion, vise à constater si notre peuple est mûr pour la tyrannie policière et pour la dictature.

Schearer s'essaie à devenir Voldemaras!

On constaterait, enfin, qu'au moment où il garde sous les verrous un grand nombre de prisonniers politiques dont il aggrave le sort, l'ancien complice de l'espion Maimon libère son collègue, condamné de droit commun, le voleur Klotz.

Ainsi son destin continue à le séparer des honnêtes gens, à le lier aux canailles. Tardieu, — me souffle un humoriste, — c'est, comme son nom l'indique, le dieu des tares; c'est la providence des tarés...

Il convient de rappeler le passé de ce journaliste et politicien d'affaires, justement méprisé par un Jean Jaurès, par un Francis de Pressensé, par tous les honnêtes gens, adulé, aujourd'hui, par tous les arrivistes, tous les vendus, tous les pleutres.

Le poids de ce honteux passé pèse encore lourdement sur M. André Tardieu. Il a longtemps retardé, il retarde peut-être encore son accès au pouvoir suprême.

Puisse la résistance d'une opinion publique enfin éclairée, puisse surtout la puissance d'un prolétariat uni, l'empêcher d'atteindre à la dictature à laquelle il aspire; dictature dont les travailleurs manuels et intellectuels de France auraient tout particulièrement à souffrir!

Félicien CHALLAYE.

P.-S. — Le *Temps* du 9 octobre 1929 publie la nouvelle suivante : « M. André Tardieu, ministre de l'Intérieur, est arrivé hier matin à Saint-Raphaël, où il est l'hôte de M. Fernand Bouisson, président de la Chambre des Députés. »

F. CH.

Les ordres du Comité des Forges

Du rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires des *Aciéries de Longwy*, cet ordre à Loucheur :

Nous ne voyons pas approcher sans une certaine appréhension la date de l'application de la loi sur les Assurances sociales. Cette loi est excellente dans son principe et dans ses intentions; elle répondait à une véritable nécessité. Mais il est absolument indispensable qu'elle soit modifiée ou complétée *si l'on veut éviter d'éprouver les mêmes mécomptes que certains pays voisins qui en ont déjà fait l'expérience, et d'ouvrir la porte à des abus déplorables à tous points de vue.*

Au pays de la rationalisation et des illettrés

A Dubreuil et aux hystériques de l'américanisme, nous dédions ces lignes extraites d'une dépêche de l'*Information* du 25 septembre :

D'après le correspondant du « Daily Telegraph » à New-York, il ressort de statistiques publiées par le gouvernement américain que les Etats-Unis sont le pays qui compte le plus d'illettrés. Lors du recensement de 1910, on a constaté que 5.500.000 *enfants de dix ans ne savaient ni lire ni écrire, et que* 3.500.000 *adultes ne savaient ni lire ni écrire l'anglais.*

Lorsque, durant la guerre, on appliqua la conscription, on constata que 25 % des recrues étaient illettrées.

Le gouvernement a l'intention de créer un ministère de l'Instruction publique et de ne plus laisser aux divers Etats le soin d'assurer l'instruction publique.

LE CONGRÈS DE LA C. G. T.

Impressions d'un délégué

Tandis qu'à la Grange aux Belles se poursuivait la discussion sur le rapport d'activité, à Japy s'ouvrait le Congrès de la C.G.T. Les deux Congrès ne se sont pas ressemblés.

A la Grange-aux-Belles, de longues interventions qui passionnent les délégués et qui absorberont plusieurs jours et plusieurs séances de nuit, une opposition décidée qui s'impose à l'attention de tous. A Japy, où les délégués sont bien plus nombreux — au moins 1.200 — salle calme. Rien ne laisse prévoir des débats orageux.

Aux abords du gymnase Japy, dans la salle, on discute, on fait des objections sur l'activité du Bureau confédéral ; on émet des craintes ; on s'inquiète même du manque d'activité à la base et de l'optimisme exagéré des dirigeants quand aux comités de collaboration et au Parlement ; on se plaint d'un glissement trop prononcé vers la droite qui pourrait conduire à la participation gouvernementale. Mais on ne veut pas s'élever publiquement et nettement contre le Bureau confédéral ; on ne voudrait pas donner des armes au Parti communiste et aux militants de la C.G.T.U. qui sont en train de se quereller. Attendons. Qui sait ce qui se produira à la C.G.T.U. ?

Ce mécontentement à la base n'en existe pas moins. Un collaborateur du *Populaire*, Georges Dharnes, expert en psychologie de Congrès, l'exprimera en ces termes :

« Pourquoi ne pas le dire, il s'en est dégagé (des critiques de la première journée) une teinte de mélancolie : la route suivie a été tracée par les événements, par les faits, par le fatalisme des faits, plutôt que par la volonté directe du mouvement ouvrier. La scission syndicale a joué son rôle pour une part dans le fatalisme qui a entraîné la C.G.T. dans les voies actuelles. Dans les voies actuelles, le prolétariat est allé de déceptions en déceptions ; il s'est heurté au mauvais vouloir du patronat, aux lenteurs et aux obstacles parlementaires, à la légèreté de certains partis politiques qui avaient accueilli d'enthousiasme le programme de la C.G.T.... »

Donc pas d'opposition cohérente, mais des critiques isolées. Critiques vigoureuses cependant, solides, étayées sur des faits précis. Un fait à remarquer : les interpellateurs sont en grande partie des jeunes. Ils n'ont certes pas l'éloquence des vieux militants éprouvés dans les luttes passées ; certains montent pour la première fois à la tribune d'un Congrès et sont un peu décontenancés, mais on sent qu'ils ont suivi attentivement le mouvement et qu'ils ont déjà une certaine expérience syndicale.

Le débat sur le rapport moral

C'est Joly, secrétaire de l'U.D. de Saône-et-Loire, qui intervient le premier. Il ne voudrait pas faire figure d'opposant. Cependant il est obligé de constater la défaillance des parlementaires qui avaient accepté le programme minimum de la C.G.T. Il n'a pas confiance en eux, ni dans nos gouvernants pour la réalisation des réformes sociales, et il croit nécessaire pour la C.G.T. de rechercher des méthodes d'action plus énergiques si elle veut obtenir des résultats.

Milan, secrétaire fédéral de la Chapellerie, n'entend pas davantage se poser en interpellateur du Bureau confédéral. Membre de la C.A., condamner le B.C. ne serait-ce pas se condamner lui-même ? Mais, profitant de l'expérience acquise, il tient à mettre le Congrès en garde contre les déviations possibles. Selon ce vieux militant, la C.G.T. amputée de sa gauche par la scission, subissant l'influence des événements, s'est orientée vers la droite. Elle a rompu avec les vieilles méthodes pour se tourner vers le parlementarisme.

Milan n'en est plus à l'époque de la Charte d'Amiens, où l'on croyait dur comme fer que le syndicalisme suffit à tout. A côté de la C.G.T. se développent des forces révolutionnaires d'ordre purement politique qui jouent un rôle important dans le mouvement social, et qu'on ne peut ignorer. Reste à définir quelle doit être l'attitude de la C.G.T. vis-à-vis de ces forces. La C.G.T. doit-elle agir de concert avec un parti politique qui mènerait une action parallèle à la sienne ? Doit-elle avoir une activité politique propre, directe? Ou alors doit-elle se contenter d'agir par ses propres moyens sur les partis politiques, doit-elle se contenter de les influencer ?

A son avis, la C.G.T. doit garder ses moyens d'action, conserver sa pleine indépendance, et il craint que la C.G.T. s'avance trop loin dans la voie de l'action politique proprement dite. Jouhaux a accepté un mandat d'ordre politique à la S.D.N., un mandat gouvernemental, et la question qui se pose est celle-ci : si demain on lui offre un autre mandat, un mandat de même nature, Jouhaux doit-il l'accepter ? L'accepter, n'est-ce pas ouvrir la porte à d'autres mandats autrement dangereux, n'est-ce pas s'acheminer vers la participation gouvernementale ?

Le Pen, qui lui succède, fait une critique d'ensemble de l'action confédérale. Il est resté un fervent partisan de l'action directe ; il croit que la C.G.T. doit se suffire à elle-même et éviter d'entrer dans les organismes patronaux et gouvernementaux où les délégués ouvriers perdent un temps précieux. Surtout, n'allons pas plus loin dans la voie de la collaboration, n'allons pas jusqu'à la participation gouvernementale.

Avec l'expérience de ces dernières années on ne peut s'illusionner sur les intentions du patronat. Nous savons jusqu'où peut aller sa générosité. N'hésitons donc pas à dénoncer l'oppression patronale, n'hésitons pas à dénoncer ces nouvelles méthodes d'exploitation, cette soi-disant organisation scientifique du travail qu'on ne saurait assimiler au progrès et qui n'a d'autre but que de renforcer l'exploitation des salariés.

Le Pen s'élève également contre la conciliation obligatoire qui est un premier pas vers l'arbitrage obligatoire. Le conflit de la Ruhr où l'Etat bourgeois n'a pas hésité à violer sa propre légalité, nous a montré tous les dangers de ce moyen de paix sociale.

Il ne partage pas non plus les illusions du Bureau confédéral au sujet de la S.D.N. en tant qu'organisme de paix. Pour lutter contre la guerre il faut éduquer le peuple, lui montrer les méfaits du militarisme, il faut revenir à l'action antimilitariste.

Durel, de l'U.D. de Tunisie, ne partage pas le point de vue de Milan sur le syndicalisme d'avant-guerre. C'est encore l'idéalisme révolutionnaire de la charte d'Amiens qui attire à la C.G.T. les travailleurs épris de justice et pleins d'enthousiasme pour la réalisation d'une société nouvelle. Il ne peut suivre la C.G.T. dans sa renonciation aux méthodes d'avant-

guerre. Sans doute il faut lutter pour l'amélioration des conditions de vie du salarié, mais l'activité de la C.G.T. ne doit pas se borner là. Se borner à améliorer le sort de l'ouvrier, n'est-ce pas courir le risque de l'embourgeoisement des travailleurs? N'oublions donc pas le but final de notre mouvement syndical.

Durel est également contre les méthodes de surexploitation des travailleurs englobées dans le mot de rationalisation.

Enfin il attire l'attention du Congrès sur les revendications de la classe ouvrière tunisienne, à qui on refuse encore la liberté syndicale et le bénéfice des lois sociales appliquées en France.

Bageot, des travailleurs de l'Etat de Metz, est opposé à toute action politique des responsables des organisations syndicales. Il demande qu'il soit fait une obligation à tout militant candidat à une fonction politique, de se démettre au préalable de son mandat syndical. Lui aussi est convaincu que c'est par son action propre, par une pression constante sur les pouvoirs publics et le patronat que la classe ouvrière fera examiner et accepter ses revendications.

Jeannin, de l'U.D. du Doubs, ne voudrait pas qu'on jette la suspicion sur les camarades qui viennent apporter loyalement des critiques. Personnellement, il a des griefs à apporter au moment où le gouvernement exerce contre les militants communistes une répression telle qu'il faudrait remonter au second Empire pour en trouver une aussi violente, il aurait voulu que la C.G.T., au lieu d'élever une timide protestation, s'opposât énergiquement aux mesures gouvernementales. Il ne veut pas prendre la défense des communistes, mais ce sont eux les premiers frappés par la répression, et nous devons nous élever contre l'arbitraire gouvernemental. Si nous laissons faire, demain ce seront toutes les libertés ouvrières qui seront en jeu.

Jeannin, qui est très écouté, voudrait également que la C.G.T. ne délaissât pas l'action syndicale, l'action directe des travailleurs pour porter toute son activité dans les organismes de collaboration de classe.

Après lui, Vivier, de l'U.D. du Rhône, vient faire l'apologie du Bureau confédéral. Il trouve le rapport moral trop modeste et il croit nécessaire d'insister sur les réalisations obtenues. Il montre toute l'importance du contrat collectif et attire l'attention du Congrès sur la nécessité de porter le point de vue ouvrier à Genève.

A mon tour, je constate que l'activité de la C.G.T. peut se résumer en quelques projets de loi et de conventions, en de retentissants discours du secrétaire confédéral dans les comités officiels de collaboration... Mais pas de réalisations. Cela s'explique, car le patronat et l'Etat n'accordent des améliorations que lorsque l'action ouvrière les y oblige. Or, la C.G.T. n'a jamais fait appel à l'action directe de la classe ouvrière, elle n'a rien fait pour développer la conscience de classe des travailleurs. Au contraire, en habituant les travailleurs à laisser le soin de défendre leurs intérêts à des organismes extérieurs, en ne faisant rien pour rendre possible l'action directe, rien pour l'unité, elle contribue à entretenir la passivité de la classe ouvrière, elle fait perdre à la classe ouvrière sa conscience de classe, la conscience de sa force et de sa valeur.

Granoux, du Gaz de Paris, un jeune aussi, n'est pas satisfait du rapport moral. Il le trouve insuffisant, ne reflétant pas la vie des organisations ; il dénote un manque d'activité dans la C.G.T.

La C.G.T. s'enfonce de plus en plus dans la voie de la collaboration de classe, alors que l'expérience de ces dernières années nous a prouvé combien on se leurre en accordant sa confiance au parlementarisme. Granoux reproche au Bureau d'oublier son idéal révolutionnaire. Il n'a aucune confiance dans le rôle pacifiste de la S.D.N., où les gouvernements viennent signer des conventions d'arbitrage et de désarmement alors qu'ils augmentent leurs armements. L'action antimilitariste peut seule arrêter la guerre et si, un jour, on nous appelle pour reprendre l'uniforme, refusons de partir.

Nicolas, de l'U.D. de l'Hérault, ne veut pas qu'on renie la charte d'Amiens, cette charte que viendra défendre avec force Bastien, du textile d'Amiens. Bastien rappellera l'action de la C.G.T. d'avant-guerre à qui on doit bien des réalisations. Les syndicalistes d'avant-guerre ont construit la maison où nous sommes, dit-il, et c'est Pelloutier qui eut l'idée de substituer dès maintenant aux organismes bourgeois les organismes ouvriers appelés à réaliser la société sans exploités que nous voulons. Ça c'est du réformisme, mais un réformisme révolutionnaire qui n'a rien de comparable avec le réformisme d'adaptation des dirigeants de la C.G.T., réformisme qui ne nous a valu aucune réalisation sérieuse.

La question de l'unité a été évoquée, avant l'intervention de Bastien, par un jeune militant des correcteurs parisiens, Ranc. Ranc a commenté la motion d'unité présentée par son syndicat au Congrès fédéral du Livre à Toulouse.

L'unité ne se produira pas par l'absorption d'une C.G.T. par sa rivale. Cela implique un changement dans les méthodes pratiquées actuellement par les dirigeants des deux C.G.T. L'unité ne se réalisera donc pas aujourd'hui. Mais le meilleur moyen de la réaliser, de la préparer, c'est de réaliser le front unique dans l'action chaque fois que cela est possible.

Ranc apporte des critiques sérieuses au journal de la C.G.T., *le Peuple*, qu'on n'a pas su rendre intéressant.

Voici l'essentiel des interventions sur le rapport moral. Pas d'opposition concertée. Les interpellateurs sont venus spontanément apporter leurs critiques. Ils ont exprimé le mécontentement qui se manifeste à la base dans les syndicats, mécontentement naissant qui pourrait bien se développer et donner naissance à un courant très net d'opposition aux méthodes employées par les dirigeants confédéraux s'ils devaient rester sourds aux avertissements des militants qui sont intervenus.

La réponse de Jouhaux

Après les interventions isolées mais précises de la première journée du Congrès, on aurait pu penser que Jouhaux allait profiter de l'occasion qui lui était offerte pour situer nettement la position doctrinale du Bureau confédéral, préciser nettement ses moyens d'action et les opposer aux « vieilles méthodes » que voudraient réintroduire la plupart des opposants.

Il n'en fit rien. Etant donné le manque d'autorité de beaucoup d'opposants, jeunes et non connus, l'incohérence des interventions, jugea-t-il inutile de leur répondre d'une façon précise? Ou craignit-il d'accroître et d'unifier le courant d'opposition en apportant toutes les précisions qu'appelaient les critiques ? Lui qui au début de son exposé éprouva le besoin de reprocher à ses interpellateurs leur « romantisme social » et leurs formules idéalistes capables seulement de provoquer un enthousiasme éphémère, sut éviter habilement les précisions et noyer son argumentation dans des phrases grandiloquentes.

Est-ce la faute du Bureau, dit-il, si les masses n'agissent pas ? N'est-ce pas la faute aux U.D., aux

Fédérations, aux Syndicats qui ne les appellent pas à l'action? N'est-ce pas la faute des masses elles-mêmes qui sont indifférentes à l'organisation syndicale, celle-ci leur demandant trop d'efforts, trop de sacrifices qu'elles ne sont pas encore disposées à consentir?

Si les syndicats hésitent à passer à l'action, si les masses restent passives, n'est-ce pas un peu parce que la C.G.T. s'évertue à leur faire espérer que les réformes demandées seront réalisées par sa seule action dans les organismes de collaboration et sur le Parlement ? C'est ce qu'avaient déclaré les opposants. Mais Jouhaux n'a pas voulu comprendre. Il s'est déchargé sur la masse et sur les syndicats du reproche qui lui était fait. Il s'est contenté de préconiser pour l'avenir, pour vaincre cette indifférence à la base, une éducation nouvelle, par la réorganisation de la propagande. A la fin de son discours seulement, faisant allusion aux conventions du B.I.T. non ratifiées et non appliquées, il a indiqué aux partisans de l'action directe qu'ils avaient une occasion d'appliquer leurs méthodes en poussant les gouvernements à ratifier et à appliquer ces conventions.

Est-ce de l'ironie, ce bref et occasionnel appel à l'action directe, cet appel à une arme qu'il a abandonnée et dont il ne parle plus ? Il l'a abandonnée, mais il ne veut pas l'avouer. Il craint la réaction que ne manquerait pas de produire à la base un renoncement officiel. Il s'est défendu d'être revenu à une foi nouvelle. « Est-ce que nous ne croyons plus aujourd'hui ce qui était notre raison d'être hier ? Est-ce que nous ne marchons plus vers la même réalisation de notre idéalisme ? »

Idéalisme ? Lequel ? La disparition du patronat et du salariat ? Non, ou peut-être oui ; mais cette formule est périmée — parce que trop romantique sans doute, trop vide de sens ? — et Jouhaux a préféré nous parler « d'avènement à l'égalité, à la justice, à la liberté... » Beaux mots, qui rappellent les conclusions des appels aux électeurs et qui dispensent Jouhaux d'employer les expressions trop précises des syndicalistes d'avant-guerre — qui furent les siennes — qu'il ne peut plus utiliser mais qu'il n'ose désavouer.

L'indépendance du syndicalisme ? Le secrétaire confédéral pourra-t-il accepter, comme l'a demandé Milan, un nouveau mandat gouvernemental ? Pourrait-il, si on le lui offrait, accepter un portefeuille ministériel ?

Questions précises. Mais Jouhaux a su répondre avec la même élégance et la même imprécision qu'à ceux qui lui avaient demandé un retour à l'idéologie syndicaliste d'action directe.

« Il est nécessaire d'être au B.I.T., il est nécessaire d'être à la S.D.N., il faut que la C.G.T. soit présente partout où se discutent les intérêts matériels de la classe ouvrière », et « si un jour se pose la question d'une participation au ministère, à ce moment-là nous viendrons devant vous. Jusque-là, nous vous défendons de nous suspecter... »

En somme, dans son retentissant discours, Jouhaux a évité de répondre nettement à ses interpellateurs. Il n'a pas voulu déclarer qu'il avait rompu avec les « vieilles » méthodes, il n'a pas voulu préciser son syndicalisme, en opposition avec cette charte d'Amiens qu'il n'ose pas désavouer après l'avoir reniée en fait.

Il a répondu par des phrases éloquentes certes, mais imprécises à dessein.

Cela lui a été possible parce qu'il a senti qu'il n'avait pas en face de lui une opposition cohérente, décidée à obtenir une réponse qui mette fin à la contradiction qui existe entre les buts et les méthodes d'action de la C.G.T. tels qu'ils sont fixés dans les statuts, et les buts et méthodes d'action poursuivis par le Bureau confédéral. C'est qu'il serait dangereux de désavouer publiquement des principes encore chers à la masse des militants.

Situation équivoque qu'a acceptée le Congrès par 4.758 voix (2.037 syndicats) contre 55 voix (21 syndicats) et 36 abstentions (7 syndicats).

Le réveil du vieil esprit

Ce vote n'a pas la signification que trop de démocrates à la Herriot ont voulu lui prêter. Il ne saurait être interprété comme une approbation sans réserve des moyens d'action des dirigeants confédéraux. *Le Bulletin de la Société d'Etudes*, organe officieux du Comité des Forges, l'a très bien senti, lorsque parlant des deux Congrès confédéraux, il déclare : « On constate ainsi qu'il se produit dans les deux C. G. T. un mouvement concordant. Le vieil esprit syndicaliste, qui a donné naissance à la première C. G. T., se réveille avec force, et en somme sous l'influence de causes analogues, dans les deux groupements. A la C.G.T.U., réaction contre la subordination au P.C. A la C.G.T., réaction contre les compromissions avec le gouvernement et les partis politiques. Le destin avait réservé à des syndicalistes anarchistes, MM. Jouhaux et Monmousseau, d'ôter au syndicalisme français l'indépendance dont il avait été longtemps si jaloux. L'esprit d'indépendance qui les animait jadis se retourne aujourd'hui contre eux, et à la même heure. »

L'état d'esprit d'une fraction importante des militants de base s'est exprimé dans les interventions de la première journée. On commence à se lasser des méthodes de collaboration de classe. Des militants, non seulement des jeunes mais aussi des vieux, l'ont fait comprendre au Bureau confédéral.

On n'éprouve pas encore le besoin d'exprimer nettement son mécontentement, ses inquiétudes en cette période où tout geste de désapprobation risque d'être exploité, et où toute tentative d'action directe de la part des organismes confédérés est souvent rendue difficile, pour ne pas dire impossible par l'attitude des amateurs de la radicalisation des masses.

On veut simplement le laisser sentir aux dirigeants, espérant qu'ils le comprendront et qu'ils en tiendront compte. Cependant la nécessité de lutter contre le patronat pour empêcher le sabotage des assurances sociales, pour réfréner l'exploitation qu'entraîne la rationalisation, pour défendre les salaires, provoqueront fatalement un réveil de l'esprit combatif. Une opposition plus cohérente, plus énergique, doit obliger la C. G. T. à sortir de la position équivoque où elle se plaît à rester et, qui sait? l'obliger peut-être à abandonner ses pratiques de collaboration pour revenir à ces « vieilles » méthodes d'action directe qu'on n'ose désavouer.

En attendant, le devoir de tous les vrais syndicalistes de la C.G.T., de tous ceux qui restent attachés à la célèbre formule de la Première Internationale : « L'émancipation des travailleurs ne peut être l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes » est de pratiquer dans leurs organisations les « vieilles » méthodes d'action directe, d'accord, chaque fois que cela est possible, avec leurs camarades des syndicats unitaires partisans du « front unique honnête ». Ainsi ils prépareront le redressement de la vieille C.G.T. et la réalisation de la C.G.T. unique qui seule permettra une défense efficace des intérêts de la classe exploitée.

U. Thévenon.

LA

RENAISSANCE DU SYNDICALISME

La “grande victoire” à Jean Brécot

Dans l'*Humanité* du 26 septembre, Jean Brécot montre qu'il a beaucoup de mal pour digérer les progrès de la minorité au dernier Congrès confédéral.

Aurait-on la prétention d'appliquer dans l'organisation syndicale le régime de la muselière comme on le pratique dans le Parti communiste ? Le régime du silence ne s'imposera pas aussi facilement qu'on le suppose. Ces rigueurs de caserne, nous ne les acceptons pas.

Il s'agirait tout simplement de payer ses cotisations et, en échange, de se contenter d'un gracieux sourire, puis, comme dirait le flic du coin de la rue, ...d'obtempérer.

Nous laissons cette « démocratie syndicale » à d'autres qui, conscients ou non, jouent le rôle de pauvres suiveurs ; les résultats seront pour eux un désagréable réveil.

Sous prétexte d'indiscipline syndicale, Jouhaux et ses lieutenants ont exclu certains syndicats tout simplement parce qu'ils étaient en désaccord avec eux.

Chez nous, dans notre C.G.T. tout court (car la quatrième lettre n'a plus sa place), on ne parle pas d'exclusions; sur un morceau pareil on se casserait les dents ; mais quiconque ne possède pas son fil à plomb dans sa poche, quiconque n'est plus dans la ligne, est considéré comme un petit bourgeois, comme un vendu au patronat. Ni pluss, ni moinss.

Une fois pour toutes, nous répétons aux syndiqués de la dernière pluie, à Messieurs les fonctionnaires syndicaux et à ces Messieurs du Parti que leurs propos de poubelles ne nous atteignent pas, d'autant plus que dans bien des cas de telles ordures retombent sur le nez de ceux qui les lancent.

Envers et contre tous, nous apporterons notre point de vue à l'intérieur de notre C.G.T.; nous dénoncerons à nos camarades le guêpier où on veut les entraîner ; nous ne manquerons pas de leur expliquer la faillite de l'unité syndicale, si nécessaire aujourd'hui, pas plus souhaitée par nos dirigeants « unitaires » que par les dirigeants confédérés.

Nous dirons le résultat des belles expériences de tentatives de radicalisation des masses, qui font sauver les syndiqués de l'organisation. On ne se contente pas d'aller d'échecs en échecs, on place l'ensemble de nos organismes syndicaux, le tout agrémenté de putschisme, sous la houlette d'un parti politique, dont certains membres ne nous inspirent qu'une confiance bien limitée.

On clame à tout propos et hors de propos que l'on battra les « scories ». C'est à voir.

Nous verrons ultérieurement la valeur de ces scories ; pour aujourd'hui laissons le soin aux plumitifs inamovibles de tirer vanité de leurs petites personnalités, car pour bon nombre d'entre eux, il est plus commode de salir ses camarades que de faire de l'*action syndicale* sur le tas, sur le lieu du travail.

Victoire de la majorité confédérale, dit-on. Oui, mais c'est une victoire qui fait honte.

Comparez les chiffres avec ceux des précédents Congrès, même ceux donnés par le rapporteur à qui on a dû faire une bonne mesure. On s'aperçoit rapidement que les expériences passées n'ont pas été de nature à acheminer les inorganisés dans les syndicats.

La masse, elle se trouve dans les 90 % de ces inorganisés, et ce n'est pas en faisant du syndicalisme le subordonné d'un parti politique qu'il retrouvera la confiance qui lui fait actuellement défaut.

Les voilà bien, les vrais vaincus des deux Congrès confédéraux qui viennent de se tenir; ce sont les neutres, les inorganisés, les amorphes, en un mot tous ceux qui devant la dure exploitation patronale ne demanderaient pas mieux que de former le bloc solide des travailleurs.

On oublie trop souvent l'essentiel ; pour conquérir cette masse dont on parle tant, il ne faut pas la sous-estimer ; il faut aussi et surtout que cette masse ait confiance dans les militants. Ce n'est pas le cas.

D'un côté, une C. G. T. fourbue, avec un cadre de militants qui n'a plus rien de commun avec les besoins des travailleurs, utilisant le syndicalisme comme des contrebandiers.

D'un autre côté, une C.G.T. qui promettait, dans ses débuts, de donner un semblant de satisfaction aux travailleurs. Ce semblant de satisfaction fut de courte durée.

Après avoir dansé d'une corde sur l'autre, après avoir fait sortir de l'arsenal du parti une multitude de mots d'ordre, lancés aujourd'hui et retirés le lendemain parce qu'inapplicables, on en est venu à cette minorité agissante, au syndicalisme exclusivement de secte.

Si la situation numérique de notre C.G.T. est en régression, son influence n'est guère meilleure ; il n'y a plus rien à cacher, nous connaissons des syndicats qui ont perdu 40 % de leurs effectifs. Si à la reprise des cartes, la situation actuelle reste inchangée (et elle le restera) les effectifs diminueront encore.

Le rôle de la minorité est d'agir rapidement. Il nous faut, avant tout, éviter le départ en masse des mécontents, il nous appartient de leur faire comprendre qu'en quittant l'organisation il n'y aura plus de possibilité d'apporter un remède, si petit soit-il, à la situation présente.

La minorité doit apprendre à se connaître; elle a déjà tardé à *s'organiser*, par Région, par Fédération. Nous devons substituer une méthode de travail rationnelle, saine et bien comprise, à la méthode anarchique actuelle.

Les différences des points de vue ne me paraissent pas insurmontables. Organisons-nous et, aidés d'une presse comme arme de propagande, nous verrons que la victoire à Jean Brécot sera de courte durée.

E. PAIRAUDEAU.

80 o/o de jaunes

« Thomasson pose deux autres questions : Est-ce la faute des militants communistes si la grève [des T. C. R. P.] a échoué ?...

« En ce qui concerne l'action des communistes pendant la grève, nous répéterons que beaucoup de ces camarades n'ont pas fait leur devoir. 80 % firent les jaunes ou se firent porter malades comme Thomasson.

« S'il y a de bons communistes, il y en a de franchement mauvais, et bientôt il n'y aura que ceux-là qui seront dans la ligne. » R. DEVEAUX.

(*L'Unitaire*, organe du Syndicat des T.C.R.P., octobre 1929).

Après le Congrès de la C. G. T. U.

Pour l'effort commun des minoritaires

Les camarades de la minorité n° 2 (tendance Schumacher-Boville) qui se sont affirmés avec nous au Congrès de la C.G.T.U. contre la résolution de la Commission Exécutive confédérale, viennent de constituer le « *Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme* ». Le siège de ce Comité est 8, avenue Mathurin-Moreau, Paris (19e), et son secrétaire est notre camarade R. Deveaux, du Syndicat des T.C.R.P.

Le Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme édite une carte annuelle vendue cinq francs, et, au dos de cette carte, il précise ainsi ses buts :

« *Réunir en un bloc compact tous les syndicalistes révolutionnaires, adhérents à la C.G.T.U., pour défendre le syndicalisme contre la direction ou l'intrusion directe des Partis politiques.*

« *Soutenir et aider la propagande et l'action de la C.G.T.U. dans ses buts syndicalistes.* »

Les moyens de propagande envisagés sont les suivants :

« *La carte est personnelle; chaque adhérent a le devoir d'en placer le plus possible, celles-ci étant les seules ressources du C.I.S.*

« *Dans chaque entreprise, dans chaque syndicat ou organisation, des groupes du C.I.S. doivent être fondés, qui devront se tenir en rapports directs avec le Centre.* »

Les camarades de la minorité n° 2 reconnaissent la nécessité de l'organisation de leur tendance au sein de la C.G.T.U., et ils entreprennent de mettre debout cette organisation. Nous devons nous en réjouir.

Aux fractions grâce auxquelles le Parti communiste a réussi à s'emparer de la direction de la C.G.T.U., il faut opposer l'organisation des minoritaires qui, avec d'autres moyens et un autre esprit que les fractions, avec des moyens propres et dans un esprit syndicaliste, parviendra à rendre son indépendance à la C.G.T.U.

C'est dans ce but que nous avions formé la Ligue syndicaliste, en élargissant notre objectif à la reconstitution de l'unité syndicale en France par la renaissance du Syndicalisme dans les deux C.G.T. Contre la subordination de la C.G.T.U. au Parti, oui! Mais aussi, avec la même force, contre la subordination de la C.G.T. au gouvernement.

Nos camarades de la minorité n° 2 entendent mener leur lutte dans la C.G.T.U., et seulement dans la C.G.T.U., car pour la plupart ils n'ont pas le même espoir que nous en la reconstitution de l'unité syndicale; pour la plupart, ils ne croient pas l'unité syndicale possible, ni réalisable.

C'est là une des raisons essentielles qui ont fait que la fusion des deux minorités ne s'est pas opérée au cours du Congrès de la C.G.T.U. C'est aussi une des raisons essentielles pour nous de maintenir et de faire vivre mieux qu'elle n'a vécu par le passé notre Ligue syndicaliste.

Mais s'ensuit-il que nous ne devons pas, dès à présent, coordonner nos efforts avec ceux du « Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme »? Ce serait une faute, et une faute grosse de conséquences pour l'avenir de la C.G.T.U. que de ne pas obéir à la volonté de travail en commun qui se manifeste parmi les militants minoritaires de la C.G.T.U.

La fusion des deux minorités n'a pas été réalisée, c'est un fait. Mais c'est un devoir pour nous, militants unitaires de la Ligue syndicaliste, de joindre nos efforts à ceux des camarades de la minorité n° 2 dans le « Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme », tout en persévérant, avec les camarades confédérés et autonomes adhérents à la Ligue, dans notre lutte pour la reconstitution de l'unité syndicale.

Car on attend impatiemment à Paris et en province que les minoritaires de la C.G.T.U. élargissent leur champ d'action, qu'ils « aillent aux masses », qu'ils se donnent une organisation solide et des moyens de propagande assez puissants pour contrebattre le bluff et le mensonge des dirigeants communistes de la C.G.T.U.

Pour « aller aux masses », pour constituer une solide organisation de tendance, pour mettre debout l'hebdomadaire syndicaliste révolutionnaire qui fera entendre la voix minoritaire dans les usines et sur les chantiers, il ne faut pas, à mon avis, rester les yeux fixés sur les points de désaccords entre les camarades de la minorité n° 2 et nous. Il faut voir que nous avons déjà un terrain de rassemblement assez large pour nous contenir tous, c'est le terrain de l'autonomie syndicale, il faut voir que nous avons déjà un objectif commun : reconquérir l'indépendance de la C.G.T.U.

Il faut comprendre que la libération de la C.G.T.U. de la tutelle du Parti sera une étape importante vers la reconstitution de l'unité, car une C.G.T.U. indépendante serait une C.G.T.U. forte, une C.G.T.U. avec qui les chefs confédérés devraient compter — tandis que la C.G.T.U. subordonnée d'aujourd'hui sert merveilleusement leur installation dans la scission et leur pratique constante du syndicalisme de gouvernement.

Nous aurions dû examiner mieux ce problème de l'action commune lors de la réunion organisée par la Ligue le 12 courant, pour le compte rendu du Congrès de la C.G.T.U. Mais il importait de relever les invraisemblables mensonges des comptes rendus « corrects » de l'*Humanité*, et de donner ainsi à nos camarades un aperçu aussi véridique que possible des débats du Congrès.

Deux opinions contraires à l'action commune ont été apportées à cette réunion. Un camarade a déclaré qu'il fallait se méfier des minoritaires n° 2, car ils avaient d'abord été des majoritaires. C'est là une thèse que je considère comme absurde; comment ce camarade envisage-t-il les résultats d'une propagande minoritaire, s'il ne conçoit pas qu'on puisse parvenir, ou que les événements puissent parvenir à persuader des militants majoritaires qu'ils sont dans l'erreur?

Schumacher, Boville et Deveaux nous ont combattu lors du Congrès de Bordeaux. Chacun le sait. Aujourd'hui, ils combattent la direction confédérale. Ils ne croyaient pas, il y a deux ans, à la subordination. Ils l'ont vue maintenant, à la fois dans les faits et dans les textes. Ils auraient pu la voir plus tôt, c'est vrai. Mais maintenant qu'ils se lancent dans une bataille où les militants syndicalistes de la C.G.T.U. ont surtout des coups à recevoir, allons-nous refuser de travailler avec eux à la libération syndicale? Allons-nous faire une minorité de secte? Ou allons-nous faire une minorité qui soit l'image de ce que pourra être la C.G.T.U. indépendante de demain, c'est-à-dire un ensemble de courants divers unis à leur point commun, qui est leur volonté de lutte pour l'autonomie du syndicalisme, pour le droit du syndicalisme à se diriger lui-même?

Je me prononce catégoriquement pour un effort commun des militants unitaires de la Ligue syndicaliste et des camarades du Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme, aussi catégoriquement que je m'étais prononcé contre une autre absurdité du camarade en question, lorsqu'il y a deux ans il nous disait sans rire, à la Commission de la Ligue, qu'il fallait lutter contre les dirigeants de la C.G.T.U. à coups de poing sur la gueule.

La seconde objection, apportée par un autre camarade, c'est qu'il n'y aurait plus rien à espérer d'un effort dans la C.G.T.U. Comment, mon cher Nicolas, tu nous sors ça au moment même où, de 40 syndicats, la minorité a grimpé à 148! Au moment où l'influence de la minorité a considérablement grandi! Au moment où, après cinq pénibles années de lutte pour rassembler et maintenir quelques forces dispersées, on commence à avoir une lueur d'espoir, au moment où on commence à envisager sérieusement la possibilité du redressement de la C.G.T.U.!

Un effort ordonné dans les syndicats unitaires et dans la classe ouvrière donnera à la minorité de la C.G.T.U. une force numérique en proportion avec la confiance que la classe ouvrière de ce pays a su garder au fond d'elle-même dans le syndicalisme révolutionnaire. Et quand la minorité aura su acquérir cette force numérique, il sera impossible de se conduire avec elle comme Jouhaux s'est conduit avec la minorité dans la C.G.T. en 1921, il sera impossible de nous mettre à la porte, car nous avons, nous, et nous saurons conserver la volonté de ne pas prêter le flanc à la scission.

Un effort pour le redressement de la C.G.T.U. ne peut être stérile quand on a le souci de rester, quoi qu'il arrive, attachés à la C.G.T.U.

Pour rester fidèles à cette volonté de demeurer dans la C.G.T.U., pour empêcher de nouveaux « coups du Père François », du genre de ceux que l'on a faits aux Producteurs et aux Casquettiers, il est indispensable que les minoritaires concertent leur action. Les rôdeurs estourbissent l'homme seul à un coin de rue, ils n'osent s'attaquer à un groupe d'hommes mis en garde.

Nous demandons aux camarades unitaires adhérents à la Ligue d'examiner le problème ; de nous dire s'ils sont disposés au travail en commun avec les camarades du Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme. S'ils écoutent la voix de Pairaudeau, qui demande une action rationnelle des minoritaires, la voix des « Sauvages » du Congrès, qui attendaient et attendent encore la fusion des minorités, ils répondront par l'affirmative; ils développeront la propagande et les forces de la Ligue syndicaliste dans la mesure même où ils collaboreront fraternellement avec les camarades du Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme, dans la mesure même où ils soutiendront leur journal hebdomadaire, le « Cri du Peuple ».

M. CHAMBELLAND.

LES SABOTEURS COMMUNISTES A L'ŒUVRE CHEZ LES BOULANGERS

Quand ils ont la majorité dans les syndicats, les communistes ont l'habitude de demander à la minorité d'être disciplinée devant les décisions prises par la majorité, mais quand c'est le contraire qui se produit, ils ne reculent devant aucun moyen pour saboter le travail entrepris par leurs adversaires de tendance.

Profitant de la venue à Paris des délégués boulangers de province, le syndicat parisien avait organisé un meeting important ayant pour but d'arracher au Sénat le vote du projet de loi Godart, adopté par la Chambre des députés le 13 juillet 1925, et aussi d'intéresser les ouvriers de province à une action nationale en faveur du travail de jour.

Les gens sensés supposeront qu'en de telles circonstances, les passions politiques et les questions de tendances devaient être laissées à l'écart pour ne viser qu'un but, l'unité dans la lutte contre les patrons réfractaires à tout progrès, contre le Sénat et le Gouvernement qui ne le sont pas moins.

Penser qu'il peut y avoir encore ce bon sens dans l'esprit de nos communistes est une grave erreur ; entre leurs passions politiques et les intérêts des ouvriers boulangers, il y a longtemps qu'ils ont choisi, et pas en faveur des derniers.

C'est ainsi qu'ils n'ont pas hésité à saboter ce meeting. Se sentant trop faibles, ils firent appel au député Beaugrand et à son équipe de bouchers de la Villette, qu'il avait déjà utilisée au Congrès de l'Alimentation, et à certains éléments du bâtiment, pour venir conspuer les orateurs du syndicat avant que ceux-ci aient pu prononcer un mot.

S'il y avait des patrons dans la salle Ferrer, ils devaient se frotter les mains de satisfaction.

Mais il n'en était pas de même des délégués de province et de l'immense majorité des ouvriers boulangers présents au meeting.

Ceux-ci quelque peu suffoqués par un tel spectacle ne réagirent pas immédiatement comme il convenait. Mais après s'être ressaisis, ils ont décidé qu'ils ne permettraient plus à une poignée de perturbateurs, pour la plupart étrangers à la corporation, de saboter leurs réunions corporatives.

Pour cela, il était indispensable que la majorité du syndicat s'organise.

Une réunion de cette majorité fut donc organisée, mais les communistes en furent informés, et eux qui prétendent avoir le droit — que personne ne leur conteste d'ailleurs — de se réunir en fractions, ne le reconnaissent pas à leurs adversaires de tendance.

C'est ainsi que sur un appel de l'*Humanité*, ils essayèrent à nouveau de saboter la réunion. Mais trop tard ! Maintenant la majorité du syndicat connaît leurs capacités, et toutes mesures furent prises pour que la réunion ait lieu malgré les saboteurs. S'ils entendent continuer leur sale besogne, ils trouveront désormais à qui parler.

La classe ouvrière est maintenant avertie ; elle voit de quel côté sont les provocateurs, et si demain des incidents regrettables se produisaient, elle saurait rendre son jugement en toute connaissance de cause. Il serait sévère, comme doivent l'être les jugements rendus contre les saboteurs du mouvement revendicatif des ouvriers.

UN MITRON PARISIEN.

Dubois et la vérité

Dans l'article de tête de l'organe des Gaziers unitaires parisiens, je suis pris à partie de façon amusante par Emile Dubois.

« Les militants de la Ligue syndicaliste, qui attendaient avec anxiété la sentence de notre assemblée générale, ont vu avec tristesse que leurs espérances étaient mal fondées.

« Le confédéré Monatte, dirigeant de la Ligue syndicaliste, qui non loin de la Bourse du Travail attendait les résultats du vote, est parti tout penaud. Il n'a pas même jugé opportun de venir remercier et féliciter ceux qui venaient de défendre la politique réformiste au sein de notre syndicat. »

Je me suis trouvé, en effet, à la Bourse du Travail, le jour de l'assemblée des gaziers. Bien par hasard, puisque j'étais allé au Congrès des Ports et Docks qui se tenait dans une salle voisine. C'est le bruit fait à côté qui m'apprit même la réunion des gaziers.

En sortant, crime plus grand, j'allai prendre un verre en compagnie d'Engler et de quelques camarades des marins. C'était le soir où ceux-là avaient quitté leur Congrès fédéral et se demandaient s'ils n'allaient pas fuir la C. G. T. U. et retourner dans l'autonomie. Si cela intéresse Dubois, je puis lui dire que le « confédéré » Monatte insista auprès de ces délégués de marins pour qu'ils ne fassent pas cette bêtise.

La vérité, on le voit, n'est pas la camarade de Dubois. — P. M.

FAITS & DOCUMENTS

Les Faits du mois

DIMANCHE 25 AOUT. — Les socialistes célèbrent le centenaire de Decazeville en compagnie des patrons.

LUNDI 26. — *Palestine.* — La loi martiale est proclamée.

MARDI 27. — Réouverture de la Banque ouvrière et paysanne.

MERCREDI 28. — Victoire de Snowden à la Conférence de La Haye.

JEUDI 29. — Un immeuble s'effondre à Alger. 30 morts.

VENDREDI 30. — Fin de la grève des tramways à Lille.

SAMEDI 31. — La Commission exécutive de la 20e Union régionale unitaire assimile la minorité de la C. G. T. U. aux syndicats jaunes des Raynier-Poublan.

Etats-Unis. — Réunie en Congrès, la Ligue d'Education syndicale décide de se transformer en Centrale syndicale.

LUNDI 2 SEPTEMBRE. — Troisième semaine de grève des dockers de Nantes.

Angleterre. — 61e Congrès des Trade-Unions, à Belfast.

MARDI 3. — Le Parti communiste renvoie six rédacteurs de *l'Humanité* pour « opportunisme » dans la défense de la B. O. P., et place Florimond Bonte à la tête de son journal.

— Discours de Mac Donald au Conseil de la Société des Nations.

MERCREDI 4. — Trois grévistes de Nantes sont assaillis par des « jaunes », l'un d'eux est tué.

JEUDI 5. — Les pipiers de St-Claude décident la reprise du travail pour lundi.

VENDREDI 6. — Les dockers de Nantes adhèrent à la C. G. T. U.

DIMANCHE 8. — Congrès du Syndicat des Métaux de la Seine.

LUNDI 9. — La Préfecture interdit la tenue du Congrès de la C. G. T. U. dans la salle des Fêtes de Clichy.

MARDI 10. — Fabre, Deveaux et Guerbois sont exclus du Parti communiste pour avoir signé la résolution de la minorité n° 2 de la C. G. T. U.

MERCREDI 11. — *Etats-Unis.* — Premières audiences du procès de Gastonia.

— Un publiciste nommé Schearer déclare qu'il devait toucher 300.000 dollars des grands chantiers navals américains pour empêcher d'aboutir la conférence de réduction des armements navals tenue à Genève en 1927.

JEUDI 12. — Bellanger, gérant de *l'Humanité,* est transféré à Clairvaux.

— Arrestation à la grève de Nantes, de Philippe, délégué de la C. G. T. U.

— Congrès de la Fédération Unitaire des Ports et Docks.

Etats-Unis. — Suspension du procès de Gastonia.

VENDREDI 13. — Le Congrès des Ports et Docks unitaires approuve le rapport moral par 25 voix contre 9.

SAMEDI 14. — Arrestation de Vaillant-Couturier.

— Deux détenus politiques sont mis au droit commun pour avoir manifesté.

— Mise en liberté du voleur Klotz.

DIMANCHE 15. — Ouverture à la Grange-aux-Belles du Ve Congrès de la C. G. T. U.

— Arrestation de Monmousseau dans un café de la place Clichy.

LUNDI 16. — Assassinat de M. Bayle, directeur de l'Identité judiciaire.

— Trente mineurs sont tués par des explosions à Petite-Rosselle.

MARDI 17. — Au gymnase Japy, ouverture du Congrès de la C. G. T.

— Discours du délégué de l'I. S. R. au Congrès de la C. G. T. U.

MERCREDI 18. — Arrestation de Michelet, gérant de *l'Humanité.*

JEUDI 19. — 148 syndicats disposant de 214 voix se prononcent contre le rapport moral au Congrès de la C. G. T. U.

— Obsèques des victimes de Petite-Rosselle.

VENDREDI 20. — Début de l'instruction du « complot communiste ».

SAMEDI 21. — Fin du Congrès de la C. G. T. U.

Angleterre. — Maxton serait exclu de la Ligue contre l'impérialisme.

LUNDI 23. — Le Parti communiste présente André Marty aux élections municipales du 13e.

— Le Congrès fédéral unitaire de l'Alimentation refuse d'entendre le représentant de la C. G. T. U.

— Mort du cardinal Dubois.

MARDI 24. — La majorité confédérale est battue au Congrès de l'Alimentation.

MERCREDI 25. — Les communistes sabotent un meeting corporatif du Syndicat unitaire des Boulangers parisiens.

JEUDI 26. — *Autriche.* — Constitution du gouvernement Schober.

VENDREDI 27. — *Angleterre.* — Augmentation du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre.

SAMEDI 28. — Manifestation des grévistes du Textile d'Armentières-Houplines.

Angleterre. — Mac Donald s'embarque pour les Etats-Unis.

DIMANCHE 29. — *Autriche.* — Manifestations des « Heimwehren ».

LUNDI 30. — *Angleterre.* — Ouverture à Brigthon de la 29e Conférence du Labour Party.

MARDI 1er OCTOBRE. — Lock-out des chauffeurs-postiers parisiens.

Angleterre. — Accord entre Henderson et Dovgalevsky pour la reprise des relations anglo-russes.

MERCREDI 2. — *Etats-Unis.* — Neuf accusés de Gastonia sont libérés.

JEUDI 3. — Le premier conseiller de l'ambassade soviétique à Paris, Bessedowsky, s'enfuit de l'ambassade où il prétend avoir été séquestré par des agents de la Guépéou.

Allemagne. — Mort de M. Stresemann.

SAMEDI 5. — Bagarres entre communistes et socialistes dans un meeting des Jeunesses Socialistes au gymnase Japy.

U. R. S. S. — Mort de Lepse, président de la Fédération des Métaux.

DIMANCHE 6. — Congrès des Jeunesses Communistes.

— Conseil national du Parti socialiste.

— A Lens, Congrès de la Fédération unitaire des mineurs.

— La Municipalité communiste de Clichy fait placarder une affiche contre la direction du Parti.

LUNDI 7. — Grève des stucateurs parisiens.

MARDI 8. — Trois élus communistes, Duteil, Lauze et Laporte sont menacés d'exclusion pour avoir participé à une délégation du Conseil général en Hongrie.

MERCREDI 9. — *Afghanistan.* — Nadir Khan s'est emparé de Kaboul.

« Dans la ligne de la Charte d'Amiens » Sous ce titre, la Fédération autonome des Fonctionnaires a publié en tête du *Fonctionnaire syndicaliste* du 20 septembre une déclaration importante que nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, reproduire en entier, mais dont voici l'essentiel :

Depuis que le cartel unitaire nous a pris à partie, à propos de la conférence du 20 juillet, nous ne sommes plus que des « communistes dégonflés », des « unitaires honteux », des « corporatistes », voire même des « jaunes »! Nous sommes, en effet, traités de « jaunes » dans la *Tribune* du 3 août 1929.

Toutes ces accusations et ces épithètes venant de ceux qui ont torpillé le mouvement des fonctionnaires de 1923 à 1926, ne manquent pas de saveur.

...Nous nous sommes abstenus de participer à la conférence organisée par la 20e Union régionale, parce que le programme comportait, en dehors des 10.800, la pré-

paration d'un Congrès ouvrier et paysan et la préparation de la journée du 1er août. Les deux derniers objectifs dépassaient le cadre de l'entente nouée pour une action commune.

Si nous avions collaboré à cette conférence, la Fédération des Fonctionnaires et les dissidents qu'elle soutient n'auraient pas manqué de crier à la collusion avec le Parti communiste. Parce que nous sommes restés dans la ligne tracée par le Congrès constitutif du 12 février 1928, ils prennent le contre-pied en nous donnant figure de « dégonflés ».

Du côté unitaire, on n'emploie certes pas à notre égard le vocabulaire en honneur rue de Poitiers. Mais on laisse déjà percer les sentiments d'hostilité et de dédain qu'on manifeste habituellement à tout ce qui n'est pas orthodoxe. Dans une motion rendue publique, le cartel des fonctionnaires a déclaré que notre orientation avait changé et que notre attitude dénotait une incompréhension totale de la lutte actuelle entre le prolétariat et le capitalisme.

Même dans la *Bataille des P.T.T.* on écrit que « la Fédération autonome est l'anarcho-syndicalisme ressuscité avec toutes ses erreurs. Le cartel des fonctionnaires condamne la Charte d'Amiens. Laplagne et ses amis en ont fait leur drapeau. Ils rejoignent ainsi la C.G.T. de Jouhaux et son équipe ».

Non, camarades unitaires, notre orientation n'a pas varié. Si vous aviez lu la déclaration constitutive du 12 février 1928, vous vous seriez rendu compte que nous étions restés et que nous restons dans la ligne que notre organisation s'est tracée dès sa fondation. Cette déclaration avait à sa base l'autonomie du syndicalisme. Le programme de la conférence du 20 juillet nous aiguillait sur une voie différente. Nous n'avons pas marché.

Vous lancez la Charte d'Amiens par-dessus les moulins... Nous, nous la conservons. Nous ne rejoignons pas pour cela Jouhaux et la C.G.T., il s'en faut.

Car, dans cette Charte d'Amiens, il y a des principes qui sont les vôtres et que les confédérés ont reniés.

Pauvre Charte d'Amiens, on veut la remiser aux défroques. De part et d'autre, on a presque honte d'elle. On la traite de vieille fille dont on n'a plus que faire. Cependant, elle comporte en toutes lettres la suppression du patronat et du salariat ; elle reconnaît la lutte de classe ; elle marque le fossé qui sépare le monde du travail du monde des possédants ; en dehors de l'action revendicatrice pour des améliorations, elle prépare l'émancipation intégrale des travailleurs qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; elle préconise comme moyen d'action la grève générale.

Croyez-vous, camarades unitaires, que ce sont là les directives à Jouhaux? Pensez-vous que les « marmitons » de Laurent et de Lacoste-Hanau en font leur *credo?* Supposez-vous que les syndiqués de la treizième heure qui dominent rue de Poitiers sont pour la lutte de classes et la grève générale?

Qu'y trouvez-vous donc à la Charte d'Amiens pour la répudier ainsi ?

La clause de l'autonomie du syndicalisme ?... Mais alors, que devient le syndicalisme de masse, le syndicalisme à bases multiples ? Accoler un groupement syndical à un parti, c'est bien faire du syndicalisme de secte. S'il y a des syndicats communistes ou dirigés par le Parti communiste, il n'y a pas de raison pour qu'on ne constitue pas des syndicats socialistes, des syndicats radicaux-socialistes, des syndicats radicaux, des syndicats démocratiques, des syndicats épousant les diverses couleurs de l'arc-en-ciel politique. Et c'est l'émiettement en perspective avec les luttes politiques transposées sur le plan syndical.

Non, notre thèse n'est pas celle-là. Amener les travailleurs au stade prévu par la Charte d'Amiens, c'est faire du syndicalisme révolutionnaire. Constituer une minorité qui perd le contact avec la masse parce qu'elle la dépasse de plusieurs foulées, c'est aller à une bataille perdue d'avance.

Nous déplorons pour notre part la crise ouverte à la C.G.T.U. Nous ne nous expliquons pas que ceux qui ne partagent pas le point de vue des dirigeants soient traités avec si peu de ménagement. Veut-on donc une nouvelle scission ? On ne s'aperçoit donc pas que rue Lafayette on illumine !...

Qu'on pense et qu'on dise ce qu'on voudra à droite comme à gauche.

La Fédération autonome reste fidèle à sa déclaration constitutive et à la Charte d'Amiens. Cette dernière est vieille de trente ans bientôt. Elle n'est pas périmée pour cela. Elle a été établie par des hommes qui avaient fait leurs preuves. On semble oublier un peu trop la C.G.T. d'avant-guerre.

Nous sommes isolés, dit-on, et sans liaison avec la classe ouvrière. Mais cette classe ouvrière, elle est en grande partie chez elle et non dans les deux C.G.T. Elle s'est repliée sur elle-même, écœurée par l'affaissement des uns, fatiguée des outrances des autres. Pour aller la chercher, il faudra y revenir à la Charte d'Amiens, il faudra les appliquer nos méthodes. A ce moment-là, nous ne serons plus seuls.

*
**

La discipline dans les usines soviétiques La presse orthodoxe a fait le silence sur le décret du Comité central du Parti communiste russe publié le 7 septembre sur le renforcement de la discipline et de la hiérarchie dans les usines russes. Les droits des Syndicats et des Conseils d'usines, déjà si réduits, et beaucoup plus encore en pratique que sur le papier, viennent de subir une nouvelle réduction. Le patronat de notre pays se réjouit que l'industrie de l'Etat russe revienne aux vieux principes capitalistes. Le *Bulletin de la Société d'Etudes* du Comité des Forges publie l'analyse suivante des sept points de ce nouveau décret :

1° Dans chaque établissement, c'est « la direction (ou le directeur) qui est responsable de l'exécution du programme financier ainsi que du programme industriel ».

« Tous les ordres de la direction doivent être obligatoirement exécutés par les employés subalternes et les ouvriers, quelle que puisse être la situation qu'occupent ceux-ci dans les syndicats professionnels ou dans les organes du Parti communiste. »

C'est la direction qui choisit les employés et les techniciens. Certes, elle est obligée « en embauchant ou débauchant un employé de tenir compte également de l'avis des syndicats professionnels ou des organes du parti, lesquels sont autorisés, en cas de désaccord, à en appeler aux instances supérieures. Mais, en attendant la décision de ces instances, celle de la direction sera appliquée. »

2° Les syndicats ouvriers, bien entendu, sont autorisés à défendre les intérêts de leurs adhérents : mieux, ils doivent stimuler la production et procéder à l'examen des questions vitales pour la marche de la production, les programmes financiers et autres ; d'ailleurs la direction, comme par le passé, communiquera aux représentants du personnel, réunis en commission, les documents indispensables pour se rendre compte de la marche de l'entreprise ». Mais, tout en émettant des vœux, les syndicats professionnels n'ont pas le droit de s'ingérer dans le travail de la direction et encore moins de se substituer à celle-ci ». Au contraire, les syndicats ont le devoir de « consolider la mainmise de la direction sur l'entreprise ».

3° Chaque usine possède aussi des « cellules communistes ». Il leur incombe de veiller à ce que les syndicats professionnels s'inspirent des directives du Parti, « de manière à éviter toute ingérence dans la vie administrative ou tout geste quelconque pouvant entraver les ordres de la direction ». Les cellules, elles aussi, doivent encourager le principe de l'unité de la direction et de la hiérarchie.

Le droit de « regard », le droit de contrôle reste acquis. Mais ce droit doit s'exercer de manière à éviter des incidents : on peut toujours en appeler aux instances supérieures. Tout particulièrement, les conflits entre les ouvriers et la direction ne sauraient être réglés par les « cellules communistes ».

4° Une pareille délimitation des fonctions de chacun étant conforme aux principes du parti et du gouvernement, les syndicats ouvriers, les « cellules communistes », etc. ont le devoir d'expliquer au personnel que la mise en vigueur des mesures ci-dessus « augmenterait le bien-être des ouvriers et consoliderait la dictature du prolétariat ».

5° Aux directeurs de veiller à ce que les ouvriers ne se désintéressent pas de la marche de la production et à ce qu'ils développent leur esprit d'entreprise et d'initiative. Tout particulièrement, la direction doit faire une sélection parmi les ouvriers pour confier à ceux d'entre eux qui se montrent les plus capables la direction des services importants.

6° On a constaté, d'autre part, que les directeurs d'usines démissionnent trop souvent ou sont déplacés sans raisons plausibles. Pour éviter cette pratique, préjudiciable à la bonne marche de la production, il importe de créer autour de la direction une atmosphère plus favorable qu'elle n'était jusqu'à présent.

Il importe donc de réaliser trois choses :

a) Le déplacement du directeur ne saurait être fait que par les autorités qui l'avaient assumé ; c'est à ces autorités que les noyaux communistes doivent adresser leurs réclamations ;

b) On déchargera les directeurs d'usines des fonctions étrangères à leur travail immédiat ;

c) En dehors du congé annuel légal, les directeurs recevront un congé complémentaire de 1 mois 1/2 à 2 mois qu'ils mettront à profit pour élever le niveau de leurs connaissances techniques et théoriques ;

7° Enfin, on ne doit pas oublier que la rationalisation et la rénovation technique exigent une connaissance profonde de l'économie. Des erreurs, des fautes mêmes peuvent être commises qu'il convient de ne pas confondre avec du sabotage conscient. Tout en combattant impitoyablement les vrais saboteurs, les ouvriers doivent contribuer au redressement des erreurs et des fautes qui ont pu être commises de bonne foi.

ENTRE NOUS

Encore en retard. Ce numéro du 15 octobre n'arrivera chez nos abonnés que le 18. Nous n'avons pas rattrapé notre retard. Nous avons juste pu le diminuer de deux jours. Autant que nos camarades, nous pestons contre lui. Et nous nous promettons de le rattraper. Nous voulons que la revue arrive le 1er et le 15 chez nos abonnés, qu'elle soit mise en vente le 1er et le 15 dans les kiosques. Y parviendrons-nous?

L'abondance des matières nous fait encore ajourner plusieurs rubriques, les « Notes économiques » de Louzon, « A travers les Livres », avec un compte rendu de la Révolution défigurée, *de L. Trotsky, par Roger Hagnauer; jusqu'à la suite des « En marge du Congrès de la C. G. T. U. » qui n'a pu trouver sa place dans le numéro.*

VERS LES 1.500 ABONNES

Septembre ne nous a pas donné les 70 abonnements désirés. Malgré quelques efforts ici et là, nos camarades n'ont pas mis à profit les nombreux congrès qui se sont tenus pendant ce mois. Il est vrai que dans la plupart de ces congrès la bataille a été chaude, et que, dans le feu de la discussion, on risquait fort d'oublier la R. P. C'est ce qui s'est produit.

Pourtant, la revue ne méritait pas d'être oubliée. Si au congrès de la C. G. T. U. la minorité a quadruplé ses effectifs, croit-on que la R. P. soit étrangère à ce premier résultat? N'est-ce pas elle qui, en 1925, fut dans le mouvement ouvrier de ce pays, le premier centre de rassemblement contre la bolchevisation et la subordination du mouvement syndical?

Nos adversaires, eux, n'oublient pas la R. P. Au congrès de la C. G. T. U., ils lui ont fait une abondante publicité, à la tribune et dans leurs écrits. Il nous faut tirer profit de cette publicité gratuite. Il nous faut développer notre effort pour faire connaître la revue, et la faire lire aux nombreux militants qui viennent d'en entendre parler pour la première fois.

Il le faut aussi pour mettre la R. P. définitivement à l'abri des difficultés financières, pour la débarrasser des soucis d'argent, pour lui donner les moyens de grandir.

Quarante-deux abonnements nouveaux du 1er septembre au 10 octobre, c'est encore une moyenne insuffisante. Nous devons atteindre 70 abonnements nouveaux par mois, 3 abonnements nouveaux par jour, et ce n'est pas impossible.

Allot, du Finistère, a pris en mains la charge du recrutement des nouveaux abonnés dans son département.

« La rentrée est faite — nous écrit-il, — et il faut se remettre au boulot, c'est bon, les vacances, mais cela ne peut durer toujours, et il faut songer à tenir ses promesses. Je crois qu'il n'est pas impossible de faire monter le nombre des abonnés à 50. Ce chiffre atteint, on verra après. »

Combien sont-ils les départements où nous devrions compter au moins 50 abonnés, et où nous n'en possédons qu'un nombre ridicule?

RENOUVELEZ ! RENOUVELEZ !

Pas mal d'abonnés dont l'abonnement a pris fin en septembre ne nous ont pas encore envoyé leur renouvellement. Nous allons être dans l'obligation de leur faire présenter leur quittance par la poste à la fin de ce mois. Ceci nous coûtera travail et argent. D'autre part, nous sommes gênés, octobre c'est le mois du terme, et ces camarades nous aideraient en nous envoyant eux-mêmes leur renouvellement d'ici le 25. Ils éviteraient ainsi le recouvrement postal.

Nous demandons également aux camarades dont l'abonnement prend fin avec ce numéro — ils sont prévenus par lettre, — de renouveler sans tarder, vu notre gêne financière actuelle.

Renouvelez rapidement!

Et, en renouvelant, envoyez-nous votre souscription!

AUX AMIS DE MARCEL WULLENS

La compagne de notre regretté camarade Marcel Wullens nous prie d'insérer :

« J'ai donné à quelques amis la photographie de mon cher disparu. Beaucoup ont été oubliés, je m'en excuse. Je me ferai un devoir d'envoyer à tous les amis et camarades qui m'en feront la demande, la photographie de Marcel, la dernière qui fut prise de lui, neuf mois avant sa mort. »

Ecrire à Lily Wullens, 27, rue Jules-Juillet, à Creil (Oise).

ON DEMANDE...

Jenny Bernard, secrétaire de la Fédération des Pupilles de la région du Nord, 5, rue du Maréchal-Foch, à Frévent (Pas-de-Calais), recherche la partition musicale de la saynette « L'Arbre de Noël », de Maurice Bouchor; elle serait heureuse si un camarade pouvait la lui communiquer ou la lui céder.

ON OFFRE...

On offre le cours complet de préparation par correspondance à l'Inspection du travail. Valeur : 900 francs, serait cédé pour 600. S'adresser au bureau de la revue.

LES ABONNEMENTS NOUVEAUX

Paris, 8; Seine, 5; Seine-et-Oise, 1; Allier, 1; Alpes-Maritimes, 1; Ardèche, 1; Belfort (Territoire de), 1; Bouches-du-Rhône, 3; Cher, 3; Eure-et-Loir, 1; Finistère, 1; Hérault, 3; Ille-et-Vilaine, 1; Indre, 1; Jura, 2; Loire, 1; Maine-et-Loire, 1; Rhône, 2; Saône-et-Loire, 2; Seine-Inférieure, 1; Tarn, 1; Vendée, 1. — Total : 42 abonnements nouveaux.

LES SOUSCRIPTIONS DU MOIS

Reçu du 1er septembre au 10 octobre : *Naudin (Seine-et-Marne), 20 fr.; J. D. (Isère), 20 fr.; Le Goff (Seine), 5 fr.; Farsy (Pas-de-Calais), 11 fr.; Lharidon (Finistère), 5 fr.; Le Béchec (Seine-et-Oise), 10 fr.; J. Gross (Bouches-du-Rhône), 10 fr.; Pandraud (Haute-Loire), 5 fr.; Leblanc (Aisne), 10 fr.; Juin (Seine), 10 fr.; Des coupons de « l'Humanité » remis par deux camarades, 19 fr. 65; Ducroux (Rhône), 3 fr.; R. Barbet (Somme), 10 fr.; J. Péra (Paris), 50 fr.; Chaput (Paris), 5 fr.; Estrade (Paris), 5 fr.; Despérier (Loire), 10 fr.; Thionville (Paris), 10 fr.; Boin (Seine), 10 fr.; Mauguen (Finistère), 1 fr.; E. Allot (Finistère), 5 fr.; Marie Guillot (Saône-et-Loire), 20 fr.; Pour un « possible », 2 fr. 50; une claque à « l'Humanité », 10 fr.; J. R. B., 1 fr.; pour trois « possibles », 5 fr.; Jean (Seine), 5 fr.* — Total : 278 fr. 15.



Le Gérant : M. CHAMBELLAND.
Impr. LABOR, 8, Bd de Vaugirard, Paris-XVe

Pour une large et rapide diffusion de la brochure de propagande

VERS UN NOUVEAU CONGRÈS D'AMIENS

La déformation systématique et les mensonges des journalistes de *l'Humanité* dans leurs comptes rendus du Vᵉ Congrès de la C.G.T.U. ont incité la Librairie du Travail à éditer en brochure la sténographie du discours prononcé à ce Congrès par notre camarade Chambelland. On répète partout que Chambelland a prophétisé un demi-siècle de paix sociale, sans crises économiques et sans grèves : la sténographie officielle montrera ce qu'il en est de ces affirmations intéressées. D'autre part, la majorité confédérale a décidé de publier en brochure la réponse faite par Vassart à Chambelland et, en même temps, *elle a refusé de faire précéder cette réponse par l'exposé de notre camarade.*

Le discours de Chambelland, intitulé : « *Vers un Nouveau Congrès d'Amiens* », et précédé d'une introduction de Pierre Monatte, vient de paraître. Afin de permettre une large diffusion de cette brochure, la Librairie du Travail en a fait tirer 5.000 exemplaires. Il importe que cette occasion de propager notre point de vue soit mise à profit par tous nos amis.

Aussi nous demandons à chaque camarade d'assurer, dans son milieu corporatif ou dans sa localité, la vente d'un certain nombre d'exemplaires de « *Vers un nouveau Congrès d'Amiens* ». Voici les conditions auxquelles ces exemplaires sont vendus :

1 exemplaire	0 75
10 exemplaires	7 »
25 exemplaires	17 »
50 exemplaires	32 »
100 exemplaires	60 »

Nos amis doivent nous indiquer rapidement quelle quantité de brochures ils pensent pouvoir vendre autour d'eux, notamment à l'occasion des réunions de compte rendu du Congrès et des assemblées syndicales. Nous leur adresserons aussitôt le nombre d'exemplaires demandés.

En raison de la campagne immonde de calomnies et d'insultes dont les militants minoritaires sont l'objet de la part des organes du Parti communiste, il faut que nous fassions un effort de propagande plus intense que par le passé, il faut que nous portions cet effort plus loin que nous ne l'avons fait jusqu'ici. Avec la brochure « *Vers un Nouveau Congrès d'Amiens* », qui est d'actualité et que la Librairie du Travail sort à un prix modique, nous devons pouvoir toucher de nombreux militants des syndicats unitaires.